

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

BUREAU : 35 rue St-Jacques, Montréal.

ABONNEMENTS : { Montréal, un an, \$2.00
Canada, " 1.50

VOL XI

MONTREAL, VENDREDI 23 SEPTEMBRE, 1892

No 4 3

N. F. BEDARD

17 rue William, Montréal
Marchand de fromage
A COMMISSION

et Négociant de toutes sortes de Fournitures
pour

Fromageries et Beurreries

AGENT DE

MacPherson & Schell

Alexandria, Ont.

pour la vente de leur fameux bois à boîte
reconnu par le grand nombre des fromagers
comme n'ayant pas son égal ici en Canada,
ainsi que leur moulin à pilier les boîtes lequel
travaille à perfection.

On pourra voir ce moulin et un échantillon
du bois à mon magasin.

Pour prix et plus amples détails veuillez
correspondre à l'adresse ci-dessus.

Pour communication par téléphone, deman-
dez le No. 2481.

SAINDOUX



EMPAQUETÉ EN

Seaux de 3, 5, 10 et 20 lbs.
et en tinettes de 50 lbs.

LE SAINDOUX

ANCHOR

est bien supérieur aux saindoux de Chicago.
Et se vend à meilleur marché.

M. LAING & SONS

Empaqueurs, Montréal.

DEMANDEZ LA LISTE DES PRIX

En vente chez tous les Epiciers.

Bureau : Telephone No. 344

MAISON D'EMPAQUETAGE :

Telephone No. 6036.

DUCKETT, HODGE & Cie

EXPORTATEURS DE

BEURRE ET FROMAGE

et Marchands de

PROVISIONS EN GENERAL

104 rue des Sœurs Grises

Coin de la rue William MONTREAL

J. A. VAILLANCOURT

Marchand-Commissionnaire de Provisions

333 RUE DES COMMISSAIRES

BEURRE, FROMAGE et ŒUFS placés aux
prix les plus avantageux.

Attention spéciale donnée aux consignations
de beurre et de fromage.

Avances libérales sur consignations.

TINETTES en belle épipette-blanche, 30, 50
et 70 lbs., fournitures pour fromagerie.

Spécialité de tinettes pour beurreries. Aussi
meilleur sel anglais pour beurreries.

Sollicite la consignation de toutes sortes de
produits agricoles.

Revue des Marchés

Montréal, 22 septembre 1892.

GRAINS ET FARINES

Marchés de Gros

Les journaux d'Europe arrivés par la
dernière malle sont remplis de calculs
statistiques évoqués par la réunion du
congrès de Vienne. Nous y trouvons,
entr'autres, une évaluation de M.
Wyngert, vice-président du congrès
des récoltes des principaux pays d'Eu-
rope en prenant 100 comme le rende-
ment moyen, dont nous extrayons ce
qui suit :

	BLÉ		AVOINE	
	1892	1891	1892	1891
Autriche.....	110	93	98	108
Hongrie.....	102	110	103	111
Prusse.....	104	92	74	105
France.....	94	66	70	115
Royaume-Uni.	91	95	90	90
Russie.....	79	82	85	90

D'après la même autorité, les Indes
ont récolté cette année 5,442,000 tonnes
de blé contre 6,876,000 tonnes, l'année
dernière ; les Etats-Unis 520,000,000 de
minots contre 625,000,000 l'année der-

nière. La récolte de blé du Canada est
évaluée à 62,000,000 de minots contre
60,000,000 l'année dernière.

Le ministre de l'agriculture du Roy-
aume de Hongrie, dont le rapport a
paru à la même époque, évalue comme
suit l'importation probable des princi-
paux pays d'Europe :

Grande-Bretagne.....	57,000,000	hectol.
France.....	15,000,000	"
Allemagne.....	5,000,000	"
Italie.....	10,000,000	"
Autriche.....	9,000,000	"

Total..... 97,000,000 "

Soit 225,810,000 de minots.

Il est difficile en ce moment de diag-
nostiquer avec une mesure quelconque
de certitude l'état actuel des marchés
européens d'après les dépêches trans-
mises par le câble, qui ne donnent que
les effets constatés à certaines heures
et ne disent rien des causes. Ces mar-
chés sont d'ailleurs, évidemment, dans
un état de tâtonnement, comme ceux
de notre côté de l'Atlantique ; et le fait
que Liverpool est coté aujourd'hui plus
ferme, pour les chargements en route,
n'a guère de signification en ce qui con-
cerne la situation générale. Le blé
disponible à Londres et à Liverpool, est
coté soutenu, mais sans activité, sur
Mark Lane. les blés domestiques et
étrangers sont tranquilles ; les marchés
français sont rapportés tranquilles, mais
soutenus.

Aux Etats-Unis, la baisse continue ;
les livraisons sont considérables, l'ex-
portation est paralysée par les délais que
la quarantaine fait subir aux navires ;
la consommation de la meunerie n'est
que modérée et les quantités visibles
augmentent. Le blé sur décembre est
descendu avant hier à 75 c. à Chicago.
Ce prix a stimulé la demande, en spé-
culation et les cours, hier, accusent une
hausse de 1 c. sur la cote d'avant hier.

Voici les cours des principaux mar-
chés des Etats-Unis :

	13 Sept.	21 Sept.
Chicago (Déc.).....	0.76½	0.76
New-York (Déc.).....	0.83½	0.82½
St-Louis (disp).....	0.69	0.68½
Duluth (disp).....	0.77½	0.73½

A Manitoba on travaille, avec l'aide
d'une température à souhait, à la mise
en meules et au battage. Les cultiva-
teurs n'ont pas encore commencé leurs

LA CÉLÈBRE



est une marchandise honnête
et pure ; c'est la marchandise
avec laquelle on peut fonder
un commerce et le maintenir
prospère.

W. D. McLAREN

Seul Fabricant - MONTREAL

Téléphone 9133.

Boite B. P. 1159

David Muir & Cie

EXPORTATEURS DE

BEURRE, FROMAGE et ŒUFS

83 Rue McGill, Montréal

Entrée des marchandises Rue Normond

Référence autorisée : La Banque de Montréal.

Thomas McLaughlin

Expéditeur de

Farines et Grains

NO. 210, BOARD OF TRADE
Toronto, Ont.

SPECIALITÉS :

Fleur Famille et Fleur Medium

Livrée à aucune station de chemin
de fer au Canada.

Demandez mes prix et conditions.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farines

Fabricants de la

*Farine Préparée au Levain de
Brodie & Harvie*

Farine d'avoine Farine de Graham, Blé cassé
Farine de seigle, Maïs pilé, Farine de blé
d'inde, Son, Grains de fourrage

10 & 12 rue Bleury, Montréal.

L. J. HERARD

MARCHAND DE

Ferronnerie, Outils, Quincailleries
Ustensiles de Cuisine, etc.

No 26 RUE ST-LAURENT

Téléphone Bell, 6664

MONTREAL

Pour vendre vos Propriétés,
annoncez dans le PRIX COURANT

HISLOP, MELDRUM & CIE

Marchands de Provisions

ET COMMISSIONNAIRES EN GROS

235 à 239 rue des Commissaires

Le plus haut prix payé pour beurre de beurrerie de choix.

SPECIALITÉ : ŒUFS DE CHOIX.

A. DESJARDINS. F. E. PERRAULT

Desjardins & Perrault

Importateurs en Gros et en Détail de

FRUITS

Etrangers et Domestiques

142-143, Marché Bonsecours

MONTREAL

Ci-devant occupé par O. & E. art.
Toute commande promptement exécuté.

Tel. Bell 1742 - Tel. Federal 75.

SPECIALITÉS DE
WALLACE DAWSON
Pharmacien-Chimiste
No. 169 RUE ST-LAURENT
MONTREAL.

DYSPEPSIE.—Spécifique du Dr Noswood contre l'indigestion, les maladies bilieuses et toutes formes de dyspepsie.

Prix 50c. la bouteille.

CRÈMES de Chocolat de Dawson pour les vers. Les médecins les recommandent spécialement.

Prix 25c. la boîte.

STOP-IT de Dawson.—Remède contre le mal de dents.

Prix 15c. la bouteille.

REMEDÉ Anti-Rhumatique de Dawson.—Remède interne pour la Goutte, le Rhumatisme inflammatoire, la Sclérotique et toutes douleurs rhumatismales.

Prix 50c. la bouteille.

MORRHUO-CHÉROSOLO.—Un excellent remède pour la Consommation, la Bronchite, l'Asthme, le Rhume et tous les dérangements de la gorge et des poumons.

Prix 50c. et \$1.00 la bouteille.

CÉLÈBRE REMÈDE ANGLAIS du Dr D. W. Park, contre tous les désordres du sang, tels que les boutons, les pustules, les dartres, les clous etc.

Prix \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5

Si vous ne pouvez vous procurer quelqu'un de ces médicaments d'un marchand local, nous vous les expédierons immédiatement sur réception du prix.

Demandez-les à vos fournisseurs.

J. H. HORSFALL & Co
138 Rue Windsor, Montreal
Seuls fabricants des

Cabinets Automatiques de Sureté pour l'Huile de Sharp.



Ayant fabriqué tous ces cabinets depuis leur introduction au Canada pour la Oil Cabinet and Novelty Co., pour la Canadian Oil Cabinet Co. et plus tard pour la McLaren Mfg Co., nous sommes en mesure de faire des cabinets de tous genres pour contenir toutes sortes d'huiles, pour les épiciers, machinistes, fonderies, bateaux à vapeur, et toute autre boutique où l'on emploie de l'huile.

Cabinets faits sur commande, ajustés à tout espace et sur toutes dimensions données, à une égère a van ce sur les prix réguliers.

AGENCE

DES

Moulins à Farines du Canada

GRAINS! GRAINS!

Nous vendons aux mêmes prix que que les moulins!

Grains vendus à commission.

Toutes commandes exécutées promptement.

97 rue des Commissaires
MONTREAL

E. DUROCHER & CIE,
Représentants.



RHUMES ET BRONCHITES
CHRONIQUES

Liqueur de Goudron de Norvege

tant recommandée par les médecins les plus célèbres de l'Europe et du Canada

25c. et 50c. la bouteille

A VENDRE CHEZ

MM. Laviolette & Nelson
PHARMACIENS

Agents des Remèdes Brevetés Français

1605 Rue NOTRE-DAME

Coin de la rue St-Gabriel MONTREAL.

livraisons régulières, et les quelques chars amenés à Winnipeg, sont plutôt considérés comme des échantillons que comme des marchandises à vendre. Rien ne paraît encore décidé pour les prix. Les grands minotiers sont perplexes, vu l'état du marché des farines ici, et cherchent à sonder le terrain pour voir approximativement ce qu'ils pourront vendre les nouvelles farines, afin de savoir ce qu'ils pourront payer pour le blé.

Dans le Haut Canada, les livraisons des cultivateurs sont commencées, mais il n'y a encore que bien peu de blé d'Ontario sur le marché.

A Toronto on cote; Blé duprintemps no 2, 63 à 66c, blé roux d'hiver, 68 à 71c. no 1, dur de Manitoba, 92 à 95c., no 2 dur, 82 à 83, no 3 dur, 70 à 71. Orge no 2, 48 à 49c; pois no 2, 58 à 60; avoine no 1, 32 à 33 c.

Nos cotes pour le blé sur place sont toujours nominales, en l'absence de transactions qui puissent fournir des cours sérieux.

Le commerce de grains en gros est démoralisé; il n'y a pas de demande, pour ainsi dire, pour l'exportation. Les exportateurs n'achètent que fort peu, n'ayant pas d'espace à bord des steamers pour expédier; d'ailleurs, les ordres d'achat ont diminué, du côté de l'Europe, et le tout ensemble nous fait un marché sans vie avec des cours en baisse. L'avoine nouvelle arrive sur le marché en bonnes quantités, et les stocks se mettent de nouveau à s'accumuler. Quant aux prix, il est assez difficile de dire exactement à quel chiffre on pourrait être sûr de trouver des acheteurs; cependant, nous croyons qu'il serait possible de faire des affaires à 34½ c par 34 livres pour l'avoine No 2 en entrepôt, soit de 35 à 35½ c. à flot. L'avoine No 3 peut être cotée de ½ c. à 1 c. plus bas.

Des pois nouveaux d'Ontario sont sur le marché, mais comme le fret manque, ils n'ont pas non plus de demande. La qualité est inférieure; bien peu de ces pois pourront être classés No 2 à l'inspection. Pour ceux de la province de Québec, ils sont encore plus mauvais; un échantillon en a été offert hier, mais il était tel qu'on a pas pu en offrir un prix. En fait de bons pois No 2, la cote d'aujourd'hui paraît de 79 à 80c par 68 lbs en entrepôt; du moins on nous affirme que les détenteurs n'acceptent pas moins de 80c.

Pas d'orge à malter en vue. Il a été vendu un lot d'orge à moulée, d'assez bonne qualité, comparativement à 42c par 48 lbs.

Le blé d'inde est cher mais peu demandé.

Les farines occupent exactement la même situation que la semaine dernière, sauf qu'il nous faut baisser de 20c à 25c la cote des patentes. Les prix des fortes sont encore sujets à réduction. La demande n'est toujours que fractionnée et au jour le jour.

Il n'y a pas encore à Montréal de farines de blé nouveau du Manitoba, mais les minotiers de là-bas ont fait offrir cette semaine ici plusieurs chars à un prix très-bas. Aucune affaire cependant, ne paraît en être résulté, les commerçants de notre place tenant surtout à écouler leurs vieilles farines avant de continuer à placer les nouvelles.

Les farines d'avoine sont pour le moment stationnaires.

Nous cotons en gros:

Blé roux d'hiver, Canada No 2... \$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " " ... 0 00 à 0 02
Blé du printemps " " ... 0 70 à 0 7

Blé du Manitoba, No 1 dur..... 0 93 à 0 95
" " No 2 dur..... 0 85 à 0 89
" " No 3 dur..... 0 70 à 0 72
Blé du Nord No 2 0 00 à 0 70
Avoine 0 34 à 0 35
Blé d'inde, en douane..... 0 00 à 0 36
Blé d'inde droits payés..... 0 65 à 0 00
Pois, No 1 0 85 à 0 90
Pois No 2 (ordinaire)..... 0 79 à 0 80
Orge, par minot 0 40 à 0 42
Sarrasin, par 50 lbs..... 0 55 à 0 60
Seigle, par 56 lbs..... 0 00 à 0 52

FARINES

Patente d'hiver \$4 15 à 4 25
Patente du printemps 4 25 à 4 50
Patente Américaine 5 60 à 5 80
Straight roller..... 3 75 à 3 90
Extra..... 0 79 à 0 80
Superfine..... 2 90 à 3 00
Forte de moulanger (cité)..... 4 40 à 0 00
Forte du Manitoba..... 4 10 à 4 25

EN SACS D'ONTARIO

Medium..... 1 90 à 2 20
Superfine 1 45 à 1 50
Farine d'avoine standard, en barils..... 4 20 à 0 00
Farine d'avoine granulée, en barils..... 4 30 à 0 00
Avoine roulée en barils..... 4 30 à 0 00

MM. E. Durocher & Cie. ayant été nommés agents généraux pour les moulins à farine de W. B. McAlister & Son, informent les marceands qui voudraient contracter aux prix d'aujourd'hui pour livraison à l'automne (septembre ou octobre) qu'ils feraient bien d'écrire au plus vite pour les prix et les échantillons.

Marché de détail.

On voit plus d'avoine sur le marché de détail de la place Jacques-Cartier, et elle se vend moins cher; on l'a payée de 75 à 80c la poche.

En magasin, les commerçants vendent aujourd'hui l'avoine de 80 à 85 c. par 80 livres.

L'orge No. 1 d'Ontario vaut \$1.20.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis 65c. par minot et le blanc 70c.

Les pois No. 2 valent 75c. et les pois cuisants \$0.85 par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs. vaut \$1.10 à \$1.20.

L'orge No. 2 de la province vaut \$1.10 par 96 livres.

Le blé pour les animaux vaut de 95c. à \$1.00 par 100 lbs.

La farine de seigle vaut \$2.00 par 100 livres.

La farine d'avoine vaut \$3.10 à \$3.60 par 100 lbs.

La farine de sarrasin vaut \$2.30 à \$2.35 par 100 lbs.

BEURRE

Marché de New-York

La semaine a été tranquille à New-York pour toutes les sortes de beurre à un prix en hausse de ½c. Les crémeries de premier choix de l'Ouest sont tenues avec confiance à 25½c., quoique, comme prix de vente, ce chiffre soit extrême. D'autres crémeries un peu moins fancy se vendent 25c., et d'autres encore de 24 à 24½c. Des crémeries de juin se vendent de 21½ à 22½c. pour la qualité moyenne et jusqu'à 23c. pour la qualité extra. Pour les crémeries de l'état, on peut coter de 25 à 25½c., ce dernier prix pour ce qu'il y a de mieux en petites tinettes. Les beurres frais, de ferme de l'état valent de 20 à 23c.

Marché de Montréal,

Les beurres de beurreries de septembre commencent à être cotées et donnent des signes de grande fermeté. On les a payé jusqu'ici à la campagne de 22 à 22½c., mais il pourrait se faire que ces prix seraient dépassés, s'il se produisait la moindre excitation dans le marché. Le commerce local paie ses beurres, à la tinette, de 23 à 24c. L'ex-

portation n'y touche pas; elle en offrirait peut être 22 à 22½c., rendu ci, mais c'est trop peu. Elle offre cependant de 21 à 21½c. pour les beurreries d'été et elle a pu en acheter plusieurs lots à ces prix.

Les beurres des townships, frais, se détaillent assez facilement à 20c., quoique l'exportation ait de la peine à donner 19c.; l'échelle des prix de ces beurres est de 18 à 20c.

Il n'y a plus que fort peu de beurre de l'Ouest ici, et ceux qui les ont, en demandent de 16 à 17c. la livre.

FROMAGE

Marché de New-York.

En réponse aux marchés de l'intérieur, la semaine dernière, New-York a porté le prix du fromage, d'abord à 10½c. L'exportation, à ce prix, se tient un peu sur la réserve, mais on a remarqué qu'elle a acheté directement sur les marchés de campagne, pour expédition, sans s'arrêter à New-York. Naturellement, lorsque les achats ont été faits sur les mérites du stock, les acheteurs ont été très regardants et ont cherché à découvrir les plus légers défauts, pour diminuer le prix du fromage. Il est tout à fait évident, cependant, que l'Angleterre a besoin de fromage d'Amérique par suite de la diminution de la production domestique, qui est probablement plus considérable qu'on l'a publié. Tout l'été a été humide et froid dans les Iles Britanniques; l'herbe n'a pas bien poussé au printemps, et les vaches n'en ont pas bénéficié comme de coutume. Les exportations dépassent celles de l'année dernière, de plus de 4,000,000 de livres; et cependant on en demande encore. La production subséquente a été plus abondante, mais on est évidemment sous l'impression qu'elle ne suffira pas pour compenser le déficit de la première partie de la saison. (Utica Herald).

Utica, N.-Y., 19 septembre.—Marché calme dès le début. Les fromagers s'attendaient à une nouvelle hausse. Il y a eu en effet un peu de hausse, mais après qu'on eût offert 10c. pour le gros du marché, le prix resta deux heures sans varier. Ce n'est qu'un peu avant 6 heures p. m. que les acheteurs se réveillèrent et dans l'espace d'un quart d'heure ils cueillèrent les lots fancy aux prix de 10½c. à 10¾c. Voici les ventes: Coloré, 225 à 9½c., 2,691 à 10c., 2,237 à 10½c., 999 à 10¾c.; blanc, 355 à 10c.

Little Falls, N.-Y., 19 septembre.—Il y a eu une amélioration cette semaine, le prix a haussé de ½c. au moins sur toutes les qualités. Le gros des fromages fancy a été pris par le commerce local. Voici les ventes: 291 à 9½c., 70 à 9¾c., 1,610 à 9½c., 3,852 à 9¾c., 1,415 à 10c., 232 à prix secret.

Marchés d'Ontario

London, Ont., 17 septembre.—Il y a eu un très petit marché aujourd'hui; quatre fromageries seulement ont mis en vente 950 fromages, et il n'y a pas eu de ventes.

Marché de Montréal

Le câble cote aujourd'hui le fromage blanc et le coloré à 48s. à Liverpool. Le marché est tranquille, à Montréal, mais il se fait encore des ventes à des prix rémunérateurs. Au quai, lundi, il y avait environ 2,200 fromages, et, par suite d'une concurrence active entre deux acheteurs, deux lots de choix ont été payés, affirme-t-on, 10½c.; le reste a été vendu depuis 10c. jusqu'à 10¾c.

Mardi, un lot de fromage, moitié de la fin d'août et moitié du commencement

de septembre a été vendu, par M. Louis Gilbert de St Ferdinand d'Halifax à 10½c. D'autres lots consignés ici ont été placés à 10 et 10½c. ; la première quinzaine de septembre vaut couramment 10½c. et les lots de premier choix font une fraction de plus. La situation du marché est bonne, et si l'on tient compte des prix payés à New-York, on pourrait peut-être prévoir la vente de la fin du mois à 10½c. ; mais il ne serait pas prudent de refuser 10½c. pour le moment.

Comme le fromage d'Ontario est presque tout acheté par contrat pour la fin de la saison, il s'en fait très peu de ventes sur place ni sur les marchés de production.

Les exportations de la semaine dernière ont été :

Par	Pour	Fromage	Beurre
Circassian	Liverpool	4,470	1243
Sarnia	"	1,503	488
Lake Nepigon	"	42
Buenos Ayrean	Glasgow	629	555
Rosarian	Londres	13,906	353
Dominion	Bristol	24,382	8142
Totaux.....		44,932	10,781
Expédition directes.....		17,243	1,217
Totaux.....		62,175	11,998
Sem. cor. 1891.....		44,018	6,878

ŒUFS

Le marché local est plus ferme, les arrivages diminuant. Mais la qualité des œufs en vente varie davantage et il y a plus d'écart entre les prix. Les beaux œufs frais des environs valent de 14 à 15c. la douzaine ; les œufs ordinaires, mirés, de 13 à 13½c et les œufs en caisse, tels qu'ils arrivent, de 12½ à 13c.

Sur le marché de New-York, les œufs frais valent 22c. et les œufs conservés en glacière, de 19 à 19½c.

FRUITS

Le vapeur "America" est arrivé la semaine dernière avec une cargaison d'oranges et de bananes de la Jamaïque. Les oranges se sont vendues de \$7.00 à \$8.05 le baril et les bananes de 50c à 75c le régime. Le marché est encombré de bananes.

POMMES DE TERRE

Les patates sont cotées ici aujourd'hui à 85 c. le sac de 90 livres. A Boston elles valent \$2. le quart, et de 60 à 65 c. le minot.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

A Boston on cote ;

Choix à fancy en grosse balles	\$18 00 à 19 00
" " en petites "	17 00 à 18 00
Beau à bon.....	15 00 à 17 00
Pauvre à ordinaire.....	12 00 à 14 00
Mêlé.....	12 00 à 14 00
Paille de seigle.....	13 00 à 13 50
" d'avoine.....	10 00 à 10 50

Arrivages de la semaine 172 chars de foin et 12 chars de paille ; semaine correspondante de l'année dernière, 160 chars de foin et 32 chars de paille.

Les arrivages de foin et de paille ont été légers depuis quelques temps, ce qui nous permet d'obtenir aujourd'hui de bons prix. Nous prévoyons une demande pour l'un et l'autre, d'ici à quelques jours, vu qu'il sera impossible d'encombrer le marché, les chars étant rares. Nos cotes sont pour le vieux foin ; le nouveau se vend de 50 c. à \$1.00 plus bas. (Circular de MM. Hosmer, Robinson et Cie, de Boston.)

A Montréal.—Le foin nouveau en bottes arrive en quantité et se vend de \$7. \$9.00 le 100, suivant la qualité.

Le foin pressé se tient ferme et a une bonne vente. Le maïs moulu est plus cher,

Nous cotons en magasin :

Foin pressé No 1, la tonne..... \$12.00 à 00 00

do do No 2, do	11.00 à 00 00
do do No 3, do	0 00 à 00 00
Paille do do	6 00 à 7 00
Moulée, extra, la tonne.....	00 00 à 21 00
do No 1, do	00 00 à 19 00
do No 2, do	00 00 à 17 00
Gru blanc do	00 00 à 20 00
do No 2, do	00 00 à 18 00
do No 3, do	00 00 à 14 00
Son do	14 00 à 15 00
do au char.....	13 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 25 00
Farine de blé-d'inde, 100 lbs...	1.75 à 0 00
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 25 00

J. B. RENAUD & Cie

126 et 136

RUE ST-PAUL - QUÉBEC.

POISSONS !

Harengs Labrador, (choix en petit quart),
" Cap Breton, Anticosti.
Maquereau, Flétant, Turbot, Anguilles, Sardines (choix), Saumon.
Morue verte et Morue sèche.
HUILES DE POISSONS (Morue, Loup-marin, Marsouin, Harengs).
Aussi : Lard, Saïndoux, Fleur, Grains, Moulées, Son, etc.
Correspondance sollicitée.
J. RENAUD & CIE.

Geo. H. Plourde

AVOCAT

32 RUE ST-GABRIEL

Bureau du soir, 313, Rue Richmond

Récemment mis en magasins chez

F. KIROUAC & FILS,

RUE ST-PIERRE

Basse Ville, Québec.

Blé dur du Manitoba, Blé du printemps (d'Ontario), Mils canadien et Américains, Trèfle rouges et Trèfles blancs, Avoine blanche hâtive, Pois de la meilleur qualité, Orge Sarazin, etc., etc.

Echantillons adressés sur demande.

Marchandises toujours livrées aux stations de chemins de fer, goelettes, bateaux, sans chargé extra.

KIROUAC & CIE.

ANNONCES.

SI vous avez quelque chose à annoncer quel que part, en aucun temps, écrivez à GEO. P. HOWELL & CIE, No 10 Spruce Street, New-York.

QUICONQUE a besoin d'informations au sujet d'annonces, fera bien de se procurer un exemplaire de "BOOK FOR ADVERTISERS," 368 pages ; prix, une plastre. Expédié par la maille, franco, sur réception du prix. Contient une compilation faite avec soin, d'après le *American Newspapers Directory*, de tous les meilleurs journaux, y compris les journaux spéciaux ; donne à côté de la circulation de chacun, avec beaucoup de renseignements sur les prix, et autres objets se rapportant aux annonces. Ecrire 10 HOWELL'S ADVERTISING BUREAU, à Spruce Street, New York.

Cie de Téléphone Bell du Canada

—BUREAU PRINCIPAL :—

30—RUE ST-JEAN—30
MONTREAL.

La Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$7 à \$25 par paire. Les "Standard Bell Telephone set" (protégé par une marque de fabrique enregistrée) dont le but spécial est de donner un service parfait et CONSTANT, est celui dont la compagnie se sert pour ses abonnés et il est supérieur à tout autre outillage téléphonique qui ait été mis jusqu'ici sur le marché.

Les abonnés du service de Montréal et de la ville peuvent maintenant obtenir la communication téléphonique sur ses lignes de circuit à longue distance, avec Québec, Ottawa et Sherbrooke et les localités intermédiaires, aux prix suivants :

	Abonnés	Public
Pour Québec	60c	\$1.00
" Ottawa	50c	75c
" Sherbrooke	50c	75c

On trouvera des cabinets isolés pour la conversation à l'agence de la Compagnie, à Montréal, No 4380 rue Notre-Dame, où l'on pourra obtenir toutes informations au sujet des prix et les localités en communication.

Cie d'Exposition de Montréal

—GRANDE—

Exposition Provinciale

A MONTREAL

Du 15 au 23 Septembre 1892

Grand Concours de Bétail.

Magnifique Etalage d'Horticulture.

Belle Collection de Pièces Historiques par la Société des Antiquaires et des Numismates.

Amusements Extraordinaires.

ASCENSION en BALLON et Descente en Parachute par le célèbre Aéronaute Anglais, Stanley Spencer.

Concert avec Fanfare Militaire pour Dames. Feux d'Artifice et Musique Magnifiques. Illumination Féérique à l'Electricité.

Les Tramways Electriques conduiront directement aux Terrains.

OUVERT LE JOUR ET LE SOIR.

ENTRÉE : 25 CENTIMS.
Toutes les demandes de terrains devront être faites de suite.
Pour obtenir la liste des prix et des renseignements complets, s'adresser à

S. C. STEVENSON,
Gérant et Secrétaire,
76 rue St-Gabriel, Montréal.

THE HIRVANS PATENTS regulate the stomach, cure for indigestion, biliousness, flatulence, constipation, headache, neuralgia, rheumatism, sciatica, lumbago, backache, and all other ailments arising from a disordered stomach. It is a powerful purgative, and its use is recommended by the highest medical authorities. It is sold in bottles of 1/2, 1, and 2 dollars. Price per bottle, 25 cents. Sent by mail on receipt of the price. Address THE HIRVANS PATENT COMPANY, 101, Box 101, New York.



Prenoveau, Turcot & Martineau
CONTRACTEURS

407, Rue BERRI, Montréal
BELL TELEPHONE 6915.

ANNONCEZ DANS

"LE PRIX COURANT"

Pour vendre vos Propriétés

Agence Commerciale, Union du Crédit.

A. BERTIN & CIE.

COLLECTION de factures, mémoires, comptes notes, billets, etc., etc., sous commission de 2 à 5 pour cent net pour tous frais. (Conditions spéciales pour le commerce de gros.)
AVANCES de 30 à 50 pour cent sur le montant des bordereaux remis en collection.
ESCOMPTE au taux légal, de tout effet de commerce ou billet promissoire, sous solvables signatures.
PRETS sur marchandises, valeurs, immeubles, titres, etc.
ACHAT de marchandises en solde, créances, vieux stock, etc., etc.
VENTE ET ACHAT de fonds de commerce.
REPRESENTATION commerciale et d'affaires.
GERANCE d'immeubles et de succession
RENSEIGNEMENTS commerciaux.

DEPOTS—8 p % l'an d'intérêt bonnes garanties sont offertes pour les dépôts d'argent qui sont disponibles à demande ; et 8 à 10 p. % pour dépôts à long termes fixés.
TRADUCTION. — Service spécial pour la traduction anglaise et française de tous documents judiciaires ou autres, annonces, réclames, correspondances, etc.
CONTENTIEUX.— Affaires litigieuses, poursuites ou défenses devant les cours de la province à des conditions avantageuses.

L'Agence se charge de règlement et vérification de compte, liquidation de société, de faille, de succession ; convention de créanciers en vue d'arrangement ; correspondance, démarrage, rédaction d'actes sous seing privé, travaux d'écriture et de comptabilité à prix raisonnable. Téléphone 7248
441 Lagachetière, Montréal

"LA ROYALE"
D'ANGLETERRE

BUREAU PRINCIPAL, AU CANADA - - - - - MONTREAL

CAPITAL - - - - - \$10,000,000
VERSEMENTS - - - - - \$29,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement, \$800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.
LA ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'Incendie du monde.

WILLIAM TATLEY, Agent principal et Gérant résident.
E. HURTUBISE et A. ST-CYR, Agents principaux du Départ. français, Montréal.

"LA CANADIENNE"
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
Bureaux : 114 rue St-Jacques, Montreal

EN FACE DU BUREAU DE POSTE.

Président : HON. J. G. LAVIOLETTE M. C. L. ; vice président : F. X. MARTINEAU.
PAIEMENT PROMPT COMME D'HABITUDE.

M. P. GARON, Gérant "La Canadienne,"
Compagnie d'Assurance sur la Vie, Montréal

Je ne puis m'empêcher de reconnaître la libéralité de votre Compagnie qui me paie le montant de la police No. 1118 (assurant la vie de feu mon époux Joseph Darveau pour \$500-00) sans attendre plusieurs mois comme font la plupart des compagnies, mais de suite après avoir eu les preuves de mort, et de la réclamation :

EMÉLIE LABRECQUE
marque

HENRI LABRECQUE : Témoin.
Veuve de JOS. LABRECQUE, Bénéficiaire.

HUDON, HÉBERT & CIE.

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Provisions
EN GROS

304 et 306 RUE ST-PAUL — 143 et 145 des Commissaires.

N. B.—Nous faisons une spécialité des VINS DE MESSE, et tenons constamment en mains, pour cet usage, les vins de Sicile, Tarragonne et les Sauternes.

Les Sucres Granulés,
les Sucres Jaunes et
les Sirops de la

St. Lawrence Sugar Refining Co.

SONT PURS.

- PAS DE BLEU -

Aucune matière colorante n'est employée
dans la fabrication de

NOS SUCRES GRANULÉS.

FONDÉE EN 1867

L. W. TELMOSSE & Cie.

(Successors de Gaucher & Telmosse.)

IMPORTATEURS DE

Epiceries, Vins, Liqueurs, Conserves alimentaires etc.,

87 et 89 Rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal

N. B.—Nous faisons une spécialité des VINS DE MESSE, SICILE, TARRAGONNE et nous tenons constamment en mains les vins de SAUTERNE et CLARETS.

G. G. GAUCHER

(Ci-devant associé de la maison Gaucher & Telmosse)

MARCHAND DE

Farines, Provisions, Lard, Graisse, Grains, etc.

91-93 rue des Commissaires et 246 rue St-Paul,

MONTREAL.

Nous nous chargeons de la vente des produits Agricoles et faisons des avances sur consignations.

BIGAUETTE & FRERE

MARCHANDS A COMMISSION

345 & 345 Rue des COMMISSAIRES, Montréal.

S'occupant de tous les Produits de Fermes, Beurre, Œufs, Patates, Pois, Fèves, Avoine, Miel, Grains de toutes sortes.

Correspondance sollicitée. Avances libérales sur consignations.

Tinettes à Beurre pour Crémeries.

Téléphone Bell, 2989.

A. Ferland & Cie

FABRICANTS

Soda, Ginger Ale, Cidre Champagne

Et de toniques au houblon.

Agents de la célèbre eau minérale
St-Benoit.

103 & 109 RUE CAMPEAU.

Ordres promptement exécutés

TELEPHONE 6603.

ETABLIS EN 1855.

J. CHRISTIN & CIE.,

FABRICANTS DE

BOISSONS GAZEUSES,

Cidre Champagne, une spécialité.
Ginger Ale.

Mexican Cream Soda | Eaux Apolinaris, Soda
" Lemonade | et Vichy en Syphons et
" Ginger Beer | en Cylindres.
Etc, Etc, Etc.

Seuls agents pour l'Eau Minérale de Varennes

MARCHANDS DE GLACE.

149 Rue Sanguinet, Montreal.

D. W. GAGNON, GÉRANT.

H. LAPORTE.

J. B. A. MARTIN.

J. O. BOUCHER.

LAPORTE, MARTIN & CIE

ÉPICIERIERS EN GROS

Importateurs de Vins et Liqueurs - - Commissionnaires en
Provisions - - Spécialité de Thé.

No 2542, RUE NOTRE-DANE

COIN DE LA RUE DES SEIGNEURS MONTRÉAL.

Médaille d'Or à l'Exposition e Québec.

Médaille à l'Exposition de Toronto

Compagnie Centrale de la Charente

ALEXANDRE MATIGNON & CIE

COGNAC

Véritable Cognac, Fine Champagne, en fûts, bouteilles, flasks, carafes.

AGENTS :

A Québec : H. Beutey, rue de la Fabrique.

A Brantford : T. S. Hamilton & Cie.

A MONTRÉAL : J. A. McCARVILLE, 260 St-Jacques, coin McGill.

Prêre de se méfier des contrefaçons.

THIBAUDEAU BROS & CO.

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES, FRANCAISES, ANGLAISES ET AMERICAINES.

332 RUE ST-PAUL, Montréal,

QUÉBEC, WINNIPEG ET LONDRES, ANGLETERRE.

A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS DE

Marchandises françaises, anglaises et américaines.

Toujours en mains, un assortiment complet de

Fils de coton de Brooks, Chapeaux de Paille, Tabac Canadien.

Laine et toille du pays échangées pour des marchandises sèches. Nous avons aussi toujours en mains les CLAQUES et PARDESSUS que nous vendons avec les plus forts escomptes alloués.

334 et 336 rue St-Paul et 109 rue Des Commissaires, Montréal.

EAU DE CONTREXEVILLE.

—SOURCE DU PAVILLON—

bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.

∞ *EAU DE VICHY* ∞

—SOURCE DUBOIS—

rétablit l'estomac, prévient et guérit la dyspepsie, rend l'appétit.

Se trouvent chez tous les pharmaciens, et chez

And. Brisset et Fils, Importateurs, 393 rue St-Paul, Montréal.

MAISON FONDÉE EN 1864.



D.C. BROSSEAU

ÉPICIER EN GROS

Importation directe des pays de production.

Thés, Cafés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Sirops, Mèlasses, Conserves alimen-
taires, et article d'assortiment
général.

SPECIALITÉ.—Épices et Cafés moulus et empaquetés à son
moulin à épices "City Coffee and Spice Mills."

SPECIALITE.—Célèbres poudres à pâte "Victoria" et "Alba-
bi". [Marque de la fabrique enregistrée.]

VINAIGRES purs de la grande manufacture de vinaigre
"Brosseau et Cie.", coin des rues Bonsecours et Champ de Mars

ENTREPOTS ET BUREAUX

**NOS 1436 1438 ET 1440, RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.**

Non Prix Courants

Table listing various goods such as 'Japon Commun à bon', 'Y. Hyson commun à bon', 'Cafés verts', 'Cafés rôtis', 'Épices', 'Fruits secs', 'Spiritueux', and 'Liqueurs Cusnier' with their respective prices.

Table listing various goods including 'Crème de Cacao Chouva', 'Anisette', 'Che.ry Brandy', 'Vins', 'Vinaigre', 'Produits de la maison Michel Lefebvre & cie', 'Confitures en canistres', 'Confitures en seaux', 'Confitures en tumbler', 'Divers', 'Savons', 'Câble', 'Ficelles', 'Vernis à chaussures', and 'Macaroni'.

Table listing various goods including 'Sagou', 'Manioca', 'Tapioca', 'Barley pot', 'Lait concentré', 'Nestlé's food', 'Rolled oats', 'Dessicated wheat', 'Chocolat Ménier', 'Farine préparée', 'Normandin', 'Poudre à Boulanger', 'Homards', 'Sardines', 'Maquereau', 'Saumon', 'Huitres', 'Tomates', 'Pois', 'Haricots de Boston', 'Blé-d'inde', 'Pieds de cochon', 'Poulet rôti', 'Dinde rôtie', 'Langue', 'Soupe assortie', 'Poires Bartlett', 'Fraises', 'Ananas', 'Prunes', 'Marmelade', 'Gelées en gobelets', 'Cornichons aromatiques', 'Sirop de merisier', 'Produits chimiques', 'Alun', 'Borax', 'Bleu', 'Pearline', 'Camphre', 'Couperose', 'Gomme arabique', 'Gomme épinette', 'Indigo Madras', 'Indigo Bengal', 'Soda à laver', 'Soda à pâte', 'Soufre poudre', 'Soufre bâtons', 'Acide carbonique', 'Soda caustic', 'Sels d'Epsom', 'Extrait de Campêche', 'Extrait de Paqueté', 'Sulph. de morphine', 'Opium', 'Acide oxalique', 'Iodure de potasse', 'Quinine', 'Salpêtre', 'Crème de tartre', 'Acide tartrique', 'Vitriol', 'Chlorure de Chaux', 'Essences et extraits', 'Eau de Cologne', 'Eau de Floride', 'Produits pharmaceutiques', and 'Huile de foie de morue'.

Table listing various goods including 'Trésor de nourrice', 'Sirop Dr Coderré', 'Hop Bitters', 'Radway Ready Relief', 'Pain Killer', 'Spécialités de Wallace Dawson', 'Spécifique du Dr Noswood', 'Crème de Chocolat', 'Stop-it', 'Rheumatic Cure', 'Morrhuo-Creosol', 'Remède du Dr Park', 'Spécialités de S. Lachance', 'Remède du P. Mathieu', 'Remède du Dr Sey', 'Lotion Persienne', 'Capilline', 'Amers Indigènes', 'Spécialités du Dr. J. G. Lavolette', 'Sirop e térébentine', 'Picault & Contant', 'Elixir pulmonaire', 'Biscuits purgatifs', 'Pastilles à vers', 'Poudre de condition', 'Huile de foie de morue', 'Emulsion de foie de morue', 'Huile Vétérinaire', 'Essence d'Épinette', 'CUIRS', 'Cuir à sem.', 'Cuir Buffalo', 'Harnais', 'Vache cirée', 'Vache sur le grain', 'Vache grain écossais', 'Taure française', 'Taure anglaise', 'Taure canadienne', 'Veau canadien', 'Veau français', 'Vache fendue', 'Carton cuir canadien', 'Cuir verni grainé', 'Cuir verni uni', 'Cuir grainé', 'Mouton mince', 'Mouton épais', 'BUFF.', 'CHARBON DANS LES CLOS', 'Stove', 'Nut', 'Egg', 'Furnace', 'Scotch Grate', 'Scotch Steam', 'Lower Ports Steam', 'Blacksmiths', 'Amer. Cumberland', 'Lehigh', 'HUILES', 'Huile de morue', 'Huile de loup-marin', 'Huile paille', 'Huile de lard extra', 'Huile de lard extra No 1', 'Huile d'olive pour machine', 'Huile d'olive à bouche', 'Huile d'olive à lampion', 'Huile de spermaceti', 'Huile de marsouin', 'Huile de pétrole', 'Huile de pétrole par lot', 'Huile amér.', 'Huile amér. par 10 qrt.', 'Huile amér. par 5 qrt.', 'ALLUMETTES', 'Telegraphe la caisse', 'Telephone', 'Star No 2', 'Carnaval', 'Parlor', 'Louisville', 'BALAIS', 'Balais A à 4 cordes', 'Balais B à 3', 'Balais M à 4', 'Balais X à 3', 'Balais O à 2', 'Balais P à 2', 'Petits balais (dusto)'.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.

BUREAU: No 35, rue St-Jacques, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an.....\$2.00

Canada et États-Unis..... 1.50

France.....fr. 12.50

Publié par

Société de Publication Commerciale

J. MONIER, Directeur.

F. E. FONTAINE, Gérant.

Téléphone 2602.

MONTRÉAL, 23 SEPT. 1892

L'EXPOSITION.

Lorsque le présent numéro du *Prix Courant* sera entre les mains de nos lecteurs, l'Exposition Provinciale de Montréal pour 1892 aura fermé ses portes. Autant que nous pouvons actuellement en juger, elle aura parfaitement réussi, au moins au point de vue financier, car la foule énorme de visiteurs qui y ont laissé leur 25c. en entrant a dû fournir à la compagnie un ample dédommagement pour ses déboursés.

Aussi elle n'avait épargné aucun moyen d'attirer sur son terrain et les hommes d'affaires et les curieux; son programme d'amusements était très riche et a été fidèlement exécuté.

Nous n'avons rien à critiquer dans la manière dont elle a accueilli et mis en évidence les objets, et les animaux qui ont été exposés; au point de vue agricole, il y a eu, d'ailleurs, un progrès sensible sur l'année dernière, dans le nombre des entrées et la qualité des animaux exposés.

Mais on a regretté l'absence, tant dans le Palais de Cristal, que dans la galerie des machines et même dans le département des instruments aratoires, d'un certain nombre d'exposants de l'année dernière, d'Ontario pour la plupart, qui n'ont pas jugé à propos d'exposer cette année. En quoi ils ont eu grand tort, car le nombre des visiteurs certainement été plus considérable que l'année dernière et ils ont ainsi perdu l'occasion de faire apprécier leurs produits par la partie la plus intelligente de la population de notre province.

Pour notre part, nous y avons trouvé une foule de nouveautés intéressantes parmi lesquelles nous indiquerons celles qui nous ont le plus frappé.

LAITERIE.

Le premier bâtiment qui a attiré nos regards en entrant, a été celui de la laiterie. En pénétrant dans ce bâtiment, on se trouve tout d'abord en face d'une gigantesque pyramide ornée de drapeaux. Cette pyramide est composée de sacs de sel, du célèbre sel *Ashton*, dont MM. Jos. Ward & Co. sont les agents à Montréal. Cette exposition est bien à sa place car il n'est aucun sel qui vaille, pour le beurre comme pour le fromage, et aussi

pour l'usage domestique le sel *Ashton*.

Ce sel fin, sec, désagrégé en ses cristaux naturels et non moulu, est pur, fort et ne se fond que lorsqu'on en a besoin, tandis que les autres sels ont l'habitude d'absorber l'humidité de l'air et de se mettre à fondre avant qu'on les ait employés.

Un peu plus loin, M. FRANK WILSON expose des séparateurs de Laval, des barattes, des instruments en verre pour la laiterie. Il a une baratte mise en mouvement par la vapeur avec laquelle il fait sur place, d'excellent beurre.

D'un autre côté M. N. F. Bédard expose la célèbre canistre à lait "Empire State," de la maison W. W. Chown & Cie. de Belleville. Cette canistre est d'une utilité incontestable pour le transport du lait à la beurrerie et à la fromagerie.

A côté, M. Kervyn expose un nouveau système de fabriquer le beurre, au moyen de l'aération du lait. Il met du lait doux dans un bassin et au moyen d'une pompe, il y fait circuler de l'air et le beurre se produit au bout d'un quart d'heure ou vingt minutes.

Là se trouve l'exposition des beurres et des fromages.

Les prix pour le fromage blanc ont été décernés comme suit:

- 1er prix S. Purdy, Savage Mills.
- 2e " Chas. Standish, Warden.
- 3e " M. Woodward, Fulford.
- 4e " C. D. Jewel, Sweetburg.
- 5e " S. Howard, Gowrie, Ont.

Fromage coloré:

- 1er prix: L. Paton, Oxford Mills;
- 2e " A. B. MacDonald, Waterloo;
- 3e " C. D. Jewel, Sweetburg;
- 4e " S. Howard, Gowrie;
- 5e " Chas. Standish, Warden.

Les prix des beurres de beurrerie ont été gagnés par: 1er prix, J. W. Kimpton, Shawbridge; 2e prix, S. Garth, Ste-Thérèse; 3e prix, J. H. Croil, Aultsville, Ont; 4e prix, Préfontaine & frère, Isle Verte; 5e prix, Alexis Chicoine, St-Marc.

M. Chicoine a aussi reçu un prix spécial pour du beurre coloré.

GALLERIE DES MACHINES.

MM. Miller Bros & Toms et A. R. Williams ont dans cette galerie de splendides échantillons de leur savoir faire. La Compagnie Canadienne de Caoutchouc expose une grande variété de courroies de transmission pour machines et de tuyaux en caoutchouc. Des machines à travailler le bois, des tours et des machines-outils remplissent le reste de l'espace.

PALAIS DE CRISTAL.

Un peu au hasard, citons dans le palais de Cristal, un bloc de granit d'un poli magnifique, couleur brun sombre, provenant du Mont Brunet, à Rigaud; un étalage complet de radiateurs Safford, dans toutes les formes artistiques et variées que prennent ces radiateurs suivant l'appartement où il doit être placé. La maison Chanteloup a un grand assortiment de chaudières. M. E. A. Manny expose diverses grandeurs e sa célèbre bouilloire "Star,"

pour le chauffage à l'eau chaude. Cette exposition attirait l'attention de tous les hommes sérieux.

M. T. Frenette exposait trois coffres-forts de différentes grandeurs et une partie en fer pour la voûte de la banque Jacques-Cartier, succursale St-Jean-Baptiste. MM. Warden King, Simpson, Hall, Miller, H. A. Wilder, Wm Clendinning étalent de très beaux échantillons de leurs produits. M. E. D. Collerett, agent pour le safes *Lytle*, avait de petits coffres-forts de famille, du coût de \$20. La Compagnie des moulins du Lac des bois a une pyramide de sacs de farine et un chemin de fer circulaire en miniature sur lequel circulent des trains.

La statue d'Hercule terrassant l'hydre de Lerne surmonte le trophée qui indique les triomphes du STAMINAL et du JOHNSON FLUID BEEF?

S. VESSOT & CIE.

C'est avec un nouveau plaisir que nous rencontrons chaque année à l'exposition M. S. Vessot et sa machine à moudre. Chaque année cette machine remporte les premiers prix et il lui suffit de la montrer en fonctionnement pour attirer les commandes, tellement ses avantages sont évidents, sous une forme deux fois moindre et avec deux fois moins de dépense de forces elle fait plus et mieux que les moulages en pierre. La machine Petit Champion, qui pèse 260 livres et peut être mue par un horse power, est justement ce qu'il faut pour la grange d'un cultivateur qui veut nourrir convenablement ses vaches et les directeurs de la Société d'Industrie Laitière devraient la recommander chaudement à tous leurs adhérents. Avec un cheval au manège elle peut moudre, suivant la grosseur qu'on veut donner à la moulée, de 4 à 8 minots à l'heure, avec deux chevaux, de 6 à 12 minots et avec 4 chevaux, de 10 à 20 minots.

La meule de cette machine est en fonte, gravée des deux côtés et est garantie pour moudre de 1000 à 1500 minots de blé; elle se remplace d'ailleurs, très facilement.

Il y a environ 700 machines de ce genre actuellement en opération dans les provinces d'Ontario, de Québec et dans les provinces Maritimes. Il est certain qu'une fois qu'on connaît ce moulin on ne saurait plus s'en passer. MM. Vessot & Cie., d'ailleurs, vendent leur machine garantie et la livrent d'abord à l'essai, avec privilège de la remettre si elle ne donne pas entière satisfaction.

Ils fabriquent aussi pour les meuniers une machine plus considérable, qui permet de moudre de 25 à 60 minots de moulée à l'heure.

A. E. Mallette & Cie.

C'est par erreur que dans la notice consacrée à la maison A. E. Mallette & Cie, dans notre dernier numéro, on a mentionné le nom du rhum Hurard. C'est le rhum *St-Georges*, de l'île de Grenade, que vend cette maison, et c'est le rhum *St-George* qui a obtenu la seule médaille d'or à l'exposition de Paris, en 1889.

La Prohibition.

Puisque la commission chargée par le gouvernement fédéral de faire une enquête sur la popularité de la prohibition, siège en ce moment à Montréal, il n'est pas assurément hors de propos de faire connaître notre opinion sur tout le système de réglementation de la vente des boissons alcooliques.

Etablissons d'abord clairement les bornes du terrain où va se développer notre argumentation. L'enquête actuelle se fait à la demande de gens qui voudraient voir prohiber la vente de toute liqueur ayant un principe alcoolique quelconque.

Au moyen âge, il existait dans beaucoup d'états, des lois somptuaires qui réglementaient ce que tel ou tel citoyen ou sujet pourrait boire ou manger ou dont il pourrait se vêtir, toute infraction à ces lois étant déclarée un crime et punie comme tel.

La prohibition qu'on veut nous imposer n'est ni plus ni moins qu'une loi somptuaire et doit, par conséquent, être en antagonisme direct avec les idées modernes de liberté civile et naturelle.

La défense de faire quelque chose, d'après le droit naturelle qui doit être la base de toute législation honnête, ne peut être appliquée qu'à un acte contraire: 1o à la loi divine; 2o à l'intérêt de la société; 3o à l'intérêt particulier. Qu'un honnête citoyen prenne un verre de liqueur alcoolique, pour stimuler, par exemple, sa digestion, peut-on dire qu'il enfreint la loi divine, qu'il met en péril la société ou qu'il lèse un intérêt particulier quelconque? Evidemment non.

D'ailleurs, les prohibitionnistes eux-mêmes l'avouent, ce n'est pas l'usage des boissons alcooliques qui est nuisible, ce n'est que l'abus. Or comme l'a dit Lafontaine "L'abus en tout est un défaut" et s'il fallait prohiber la vente de toutes les substances dont l'abus est nuisible, on serait forcé de prohiber tout ce qui sert à l'alimentation de l'homme et bien d'autres choses encore.

Mais, nous dit-on, l'ivrognerie, c'est-à-dire l'abus des boissons alcooliques, fait de très grands ravages dans notre population et nous ne voyons pas de meilleur moyen d'empêcher l'ivrognerie, que de prohiber la fabrication, l'importation et la vente des boissons alcooliques.

Nous croyons avoir reproduit, candidement et loyalement l'argument des prohibitionnistes dans les quelques lignes qui précèdent.

La réfutation de cet argument est facile: Etant donné que l'usage des boissons alcooliques n'est contraire ni au droit divin ni au droit naturel, il s'ensuit que toute loi gênant la liberté de cet usage est arbitraire et tyrannique. Que les lois proscrivent l'abus, c'est dans leur rôle et de leur essence; mais qu'elles empêchent l'usage non abusif, et elles deviennent aussi déraisonnables qu'injustes.

D'un autre côté, on ne doit jamais faire de lois qu'on n'est pas sûr de pouvoir faire respecter. Or, l'ex-

périence a prouvé que la prohibition est une de ces lois qui, répugnant à une classe nombreuse de citoyens, sont éludées à chaque instant, sans le moindre prétexte et sans le moindre scrupule. Le peuple apprend ainsi à mépriser les lois, car le mépris qui s'adresse à une loi s'étend bientôt à d'autres et la démoralisation qui a pénétré dans le peuple par cette porte imprudemment ouverte, grandit, s'étend et, du domaine de l'ordre social, se propage dans le domaine des mœurs.

Donc, pour nous et pour tout homme sensé, la prohibition est d'abord une utopie, et ensuite, une mesure injuste et tyrannique, indigne de la civilisation moderne.

Et s'il faut exposer complètement notre manière de voir sur cette question de la vente des liqueurs alcooliques, la voici :

Ne perdons pas de vue que le but à atteindre est de diminuer l'ivrognerie, de faire mieux respecter la loi, en un mot "de rendre le peuple meilleur".

Nous voudrions d'abord, qu'on fit une distinction bien marquée entre les boissons fermentées et les boissons distillées. Dans les premières, l'alcool n'existe qu'à petites doses et en principe, seulement tandis que les autres sont composées d'alcool étendu d'eau ou d'autres substances. Les premières, autre leur qualité stimulante due à la présence de l'alcool, ont des propriétés nutritives, toniques et digestives qu'elles doivent à la présence de matières assimilables par la digestion dont le volume est beaucoup plus considérable que celui de l'alcool.

Nous voudrions par conséquent deux genres de licences, l'une autorisant la vente du vin et de la bière, qui coûterait une bagatelle et dont on pourrait délivrer un nombre illimité ; l'autre autorisant la vente des boissons distillées et dont on ne délivrerait qu'un nombre fixe par mille habitants.

Pour ce second genre, la licence pourrait être un peu plus élevée, mais ce n'est pas sur le prix élevé des licences qu'on peut compter pour obtenir des résultats favorables à la tempérance. Au contraire, plus les frais du vendeur sont élevés, et plus il est tenté de falsifier ses boissons et d'empoisonner lentement ses clients.

Mais nous voudrions que la surveillance la plus sévère fut exercée sur les maisons licenciées et qu'on établit d'abord pour règle :

10. Qu'aucun particulier ayant subi une seule condamnation pour délit, ne pût obtenir une licence.

20. Que tout porteur de licence condamné pour délit pendant le cours de sa licence, en perdît immédiatement le bénéfice.

30. Que tout porteur de licence ayant vendu de liqueurs alcooliques à un homme ivre ou à un mineur âgé de moins de 20 ans, perdît sa licence.

40. Que tout ivrogne arrêté et condamné pour ivrognerie, eût un recours civil contre le débitant de liqueurs chez qui il se sera enivré pour le montant de l'amende et des frais.

50. Que la femme commune ou séparée de biens eût un recours civil contre le débitant de liqueurs pour la perte de travail de son mari, résultant d'une débauche.

En un mot, qu'on laisse aussi libre que possible l'usage des boissons fermentées ; et qu'on entoure de restrictions sévères mais équitables, le commerce des boissons distillées, de manière à en rendre l'usage et le bon emploi facile et à décourager l'abus en faisant porter la responsabilité des dommages qu'il peut causer, aussi bien au vendeur qu'au consommateur.

Pour l'Association Immobilière.

A la dernière assemblée mensuelle de l'Association Immobilière, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Que l'association demande de nouveau à la Législature de Québec que la charte de la cité de Montréal soit amendée de la manière suivante :

10. Le maire devra être élu tous les ans et devra posséder une qualification foncière de \$20,000, en sus de toutes charges.

20. Chaque quartier sera représenté au Conseil-de-Ville par deux échevins, restant en charge deux ans, dont l'un sera élu par les propriétaires seuls et devra posséder une qualification foncière de \$10,000 en sus de toutes charges ; l'autre par le vote général des électeurs municipaux et devra posséder une qualification foncière de \$5,000, en sus de toutes charges.

30. Le Conseil-de-Ville devra être renouvelé en entier en février 1893.

40. Pour être électeur municipal, il faudra, outre les autres qualifications exigées par la loi, être sujet anglais de naissance ou par naturalisation.

50. La cité de Montréal ne pourra faire de nouveaux emprunts portant la dette à plus de 15 p. c. de la valeur cotisée des immeubles de la cité imposables pour les fins ordinaires.

Les résolutions suivantes de condoléances ont aussi été adoptées à l'unanimité :

Proposé par M. le Dr. Durocher et secondé par le Rév. John Jones :

Que cette association a appris avec un profond regret la mort de M. Charles Forté, l'un des fondateurs de l'association et l'un des membres de son bureau de direction.

Proposé par M. Renaud, secondé par M. John Barry :

Que la mort de M. Forté est une perte sensible et importante pour cette association dont il était l'un des membres les plus actifs et les plus influents par son intelligence et son honorabilité.

Proposé par M. Nolan Delisle, secondé par M. Fred. Hamilton :

Qu'une copie des présentes résolutions soit présentée officiellement à Madame veuve Forté et à sa famille.

Pour l'information des membres de l'association, nous empruntons à la *Presse* le texte comparé des amendements proposés, la semaine dernière par M. Beausoleil : Le texte à gauche est la loi actuelle, celui de droite est celui des amendements proposés.

PROLONGEMENT DE LA RUE ST-LAURENT ET TUNNEL DE LA RUE BERRY

12. Nonobstant les dispositions contenues dans la sous-section 12 de la section 2 de l'acte 54 Victoria, chapitre 78, les procédures en expropriation et la construction d'une voie souterraine et d'un chemin à ni-

veau élevé dans la rue Berry, devront être commencées aussitôt après la présente session de la législature, et les procédures pour l'élargissement de la Côte St-Lambert et l'ouverture de la rue St-Laurent jusqu'à la rue des Commissaires, devront être terminées le premier janvier 1894.

L'emprunt que la cité a été autorisée à effectuer, au montant de \$200,000, par la loi 53 Victoria, chapitre 67, section 4, sera appliqué d'abord à l'amélioration en premier lieu mentionnée, et la balance à l'amélioration en second lieu mentionnée ; le surplus du coût sera payé par toute la ville, au moyen d'une cotisation prélevée et perçue conformément à la section 127 de l'acte 52 Victoria, chapitre 79.

ÉLARGISSEMENT DE LA RUE ST-JACQUES

15. Le paragraphe 9 de la section 2 de l'acte 54 Victoria chapitre 78, est amendé en substituant une somme égale à la moitié du coût de l'expropriation, comme contribution de la cité pour défrayer le coût de l'élargissement de la rue St-Jacques, à celle de vingt-cinq mille piastres, en raison des dommages qui ont pu être causés aux parties intéressées par suite des délais qui ont empêché jusqu'à ce jour l'accomplissement des procédures en expropriation ; pourvu qu'aucun dommage ne puisse être réclamé de la corporation à raison des délais encourus pour l'expropriation ; et la cité est autorisée à reprendre et continuer ces procédures, par le ministère des commissaires déjà nommés pour la dite expropriation, ou qui pourraient l'être légalement dans les cas pourvus par la charte.

La première section, depuis les limites de la cité jusqu'à la rue de la Montagne, devra être terminée le ou avant le premier mai 1893, et la seconde section, de la rue de la Montagne à la rue de la Cathédrale, le ou avant le premier mai 1893 ; mais les frais d'améliorations de la seconde section ne seront pas payés par la cité avant le premier mai 1895 ; pourvu, toutefois, que la cité paie annuellement l'intérêt sur l'indemnité accordée jusqu'au paiement d'icelle.

La cité a le pouvoir de prendre possession des terrains et des constructions expropriés, aussitôt après l'homologation de la sentence arbitrale des commissaires.

ÉLARGISSEMENT DE LA RUE ST-ANTOINE

21. La sous-section 10 de la section 2 de l'acte 54 Victoria, chap. 78, est abrogée et remplacée par la

suivante : "Elargir la rue St-Antoine dans toute sa longueur depuis la rue Craig jusqu'aux limites ouest de la cité, d'après le plan homologué de la cité pour le quartier St-Antoine, tel que modifié ci-après. Cette rue, à l'avenir, aura quatre-vingt pieds de largeur entre la rue Craig et la rue Lamontagne, et soixante pieds à partir de cette dernière rue jusqu'aux limites ouest de la cité.

Le coût de cet élargissement sera payé comme suit : la moitié par la cité et l'autre moitié par les propriétaires riverains de la dite rue St-Antoine, au moyen d'une répartition faite suivant la charte.

Les propriétaires, depuis la rue Lamontagne jusqu'aux limites ouest de la cité, ne contribueront pas au coût de l'élargissement depuis la rue Craig à la dite rue Lamontagne, et, de la même manière, ceux depuis la rue Craig à la rue Lamontagne ne contribueront pas au coût de l'élargissement depuis la rue Lamontagne aux limites de la cité.

Toutefois, les procédures en expropriation devront être terminées avant le 1er mai 1895, pour la section s'étendant de la rue Craig à la rue Lamontagne et devront être terminées avant le 1er mai 1896, pour la section s'étendant de la rue Lamontagne aux limites ouest de la cité."

EXPROPRIATIONS QUINQUENNALES

7. Tous les ans à partir de l'année 1890, et en tout temps que le conseil pourra fixer par règlement, aura lieu l'expropriation des immeubles ou des parties d'immeubles appartenant aux propriétaires qui, après l'homologation du plan général de la cité, ou du plan d'un des quartiers d'icelle, offriront de céder et céderont à la cité les dits immeubles ou parties d'immeubles compris entre les anciennes lignes des rues ou places publiques et les nouvelles, telles que désignées au dit plan.

La procédure en expropriation sera d'après les formalités prescrites par la charte.

Toutefois, ces propriétaires ne seront indemnisés par la cité, à raison des immeubles ou parties d'immeubles ainsi cédés, que lorsque la cité aura prélevé et reçu le montant de l'indemnité au moyen d'une répartition faite par les commissaires, suivant le mode prescrit par les dispositions de la dite charte ; et le dépôt que le trésorier de la cité est tenu de faire en pareil cas entre les mains du protonotaire, ne sera

--d'après le plan homologué de la cité pour le quartier St-Antoine—en suivant les formalités prescrites par la charte.

Le coût de cet élargissement sera payé comme suit : quarante-cinq mille piastres par la cité et la balance par les propriétaires riverains de la dite rue St-Antoine, au moyen d'une répartition faite suivant la charte.

Toutefois, les procédures en expropriation ne devront pas être commencées avant l'année 1892.

La dite rue devra avoir une largeur de quatre-vingt pieds, depuis la rue Craig jusqu'à la rue Lamontagne et de soixante pieds depuis la rue Lamontagne jusqu'aux limites de la cité."

Les propriétaires situés depuis la rue Lamontagne jusqu'aux limites de la cité ne contribueront pas au coût de l'élargissement depuis la rue Craig à la rue Lamontagne, et le montant de quarante-cinq mille piastres ci-haut mentionné devra être divisé et réparti suivant la valeur des propriétés situées dans les dites deux sections respectivement.

222. Tous les cinq ans, à partir de l'année 1885, ou en tout autre temps que le conseil pourra fixer de temps à autre par règlement, aura lieu l'expropriation des immeubles appartenant aux propriétaires qui, après l'homologation du plan général de la cité ou du plan d'un des quartiers d'icelle respectivement, auront érigé des constructions permanentes sur le nouvel alignement tracé sur le dit plan général dans toute rue, square ou place publique ouverte ou élargie suivant le dit plan et située entre les nouveaux et anciens alignements de telle rue square ou place publique ; pourvu que ces propriétaires produisent après que ces constructions auront été érigées, le certificat de l'inspecteur de la cité à l'effet que ces constructions ont été érigées conformément au nouvel alignement ; pourvu également que le coût entier de toutes les améliorations soit supporté et payé par les propriétaires qui en bénéficieront.

fait qu'à mesure que la cité percevra la répartition prélevée sur les propriétaires qui bénéficient des améliorations. Pourvu toujours que la dite indemnité soit payée au moins dans les deux ans après l'expropriation ou la cession à la cité."

PROPRIÉTÉS DE L'ÉTAT.

Au paragraphe 4 de la section 32 de l'acte de 1892, l'échevin Beausoleil demande qu'on ajoute les mots imprimés en italique dans la citation suivante :

4. Les propriétés appartenant à la cité, ni celles appartenant au gouvernement fédéral ou au gouvernement provincial ne seront comptées, lorsqu'il s'agira de rechercher si la majorité en nombre ou en valeur des propriétaires intéressés sont favorables ou défavorables à une amélioration quelconque ; mais ces propriétés seront considérées comme neutres et ne seront pas portées au rôle de cotisation des propriétés déclarées intéressées à l'expropriation projetée et appelées à en payer le coût.

Enfin l'échevin Beausoleil demande la révocation de l'article 11 de la 54 Vict., Chap. 78.

11. Dans le cas d'expropriation pour l'élargissement des rues ou pour toute autre amélioration publique, il est statué que :

a. Les parties auront le droit de produire, devant les commissaires, leurs réclamations par écrit ainsi qu'un résumé de leurs prétentions.

b. Les dépositions des témoins devront être prises en sténographie et transcrites si les commissaires le demandent ou si la cause va en révision.

c. Les parties auront le droit de se faire représenter par procureur, d'entendre les témoins et de transquestionner les témoins produits par l'autre partie.

d. Les commissaires devront se prononcer sur chacune des réclamations soumise, dire quelles sont celles qu'ils admettent et quelles sont celles qu'ils rejettent, et fixer séparément l'indemnité à payer pour chacune de celles qu'ils admettent.

e. Les commissaires devront annexer à leur rapport les réclamations produites, les dépositions des témoins et tous les documents produits devant eux.

f. Les parties pourront appeler, dans les huit jours qui suivent l'homologation du rapport des commissaires par la cour supérieure au moyen d'une simple inscription à la cour de révision (avec le dépôt ordinaire) laquelle devra juger sommairement et en dernier ressort du mérite de cet appel.

Ces causes auront préséance en cour de révision.

g. En attendant la décision de l'appel, le montant de la sentence arbitrale restera entre les mains de la corporation qui en paiera l'intérêt à quatre pour cent.

Cependant la cité pourra prendre possession des immeubles expropriés, du moment que le rapport des commissaires sera homologué.

h. Toute loi incompatible avec la présente est abrogée et la présente loi n'affectera pas les causes pendantes.

(Suite de Mouvement Economique aux Etats-Unis.)

Premier groupe.—Ce groupe est formé des neuf Etats situés le long de l'Océan Atlantique et au nord. Ces neuf Etats sont compris dans les évaluations de 1850, 1860, 1870 et 1880 ; ce sont : Maine, New-Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie. Ces Etats contenaient, en 1890, une population de 17,401,545 personnes. Ils tiennent de beaucoup la tête quant à la richesse. Voici les diverses évaluations faites depuis 1850 (millions de dollars) :

Années.	Évaluations fiscales.	Évaluations probables.
1850.....	3.130
1860.....	4.022	5.601
1870.....	6.298	45 259
1880.....	7.559	19.610
1890.....	10.625	25.562

Pour ces neuf Etats, les différences entre les évaluations fiscales et les évaluations probables sont aussi grandes que pour l'ensemble des Etats. Elles dépassent 115% en 1870, 175% en 1880 et 165% en 1890. En appliquant les mêmes proportions pour 1890, on obtient, à peu de chose près, le montant de l'estimation probable, 25,562 millions.

D'après cette estimation, sur un ensemble de 62 milliards, les Etats du nord de l'Atlantique en réclameraient 25, c'est-à-dire qu'ils représenteraient plus de 40% de la richesse générale des Etats-Unis, bien qu'ils ne représentent que 28% de la population ; ils constituent, par suite, le groupe de la grande richesse aux Etats Unis. En effet, sur les cinq Etats les plus riches des Etats-Unis (New-York, Pensylvanie, Massachusetts, Ohio, Californie), trois, et les trois plus riches de beaucoup, appartiennent à ce groupe.

Il est intéressant de connaître la progression de la richesse dans ces cinq Etats richissimes (millions de dollars) :

Nos Industries

LES TISSUS.

Pour ceux qui suivent les évolutions économiques par lesquelles passent notre pays, depuis qu'il a pris les envvergures d'une nation, par la confédération des provinces en 1867, les progrès de l'industrie des tissus sont des jalons qui marquent de longues étapes accomplies.

Lorsque, en 1874, M. Victor Hudon fonda, à Hochelaga, l'industrie du tissage du coton, peu de contemporains avaient la prescience de l'importance qu'allait prendre cette industrie ; peu des premiers actionnaires espéraient que leurs actions atteindraient un jour, après des arrosages libéralement pratiqués, les cours de 238 et 240, cotés ces jours-ci pour les actions de la Dominion Cotton Co.

Nous empruntons à un confrère, le *Monetary Times* des détails intéressants sur les développements de cette opulente industrie.

Dès 1860 on avait commencé à fonder des fabriques de coton éçu. La filature Lybster, à Merriton, sur le canal Welland, le New Brunswick Cotton Mills, de St-Jean, N. B. et les Dundas Cotton Mills, de Dundas, Ontario, datent de cette époque. On était alors sous le régime de la réciprocité avec les Etats-Unis et le marché américain comptait pour quelque chose pour nos industries. L'éclosion de la guerre civile pendant laquelle le coton brut, produit des états confédérés, monta à un prix très élevé, força quelques-unes de ces filatures à fermer leurs portes. Après la paix, elles reprirent leurs travaux, et ayant ajouté des ateliers de teinture à leur outillage, se mirent à fabriquer des cotonnades colorées et quadrillées.

En 1874 fut fondée la filature de coton Hudon, à Hochelaga ; la filature de la Montreal Cotton Co., à Valleyfield date de 1876 ; la Canada Cotton Co. fut fondée en 1872 et monta une petite filature à Cornwall ; elle ne faisait que le coton éçu. A l'aide de la protection, cette filature, aux humbles débuts, a acquis les proportions énormes qu'elle a maintenant. La compagnie de Stormont a été établie aussi sur le canal Cornwall en 1877 ; elle brûla, puis fut reconstruite deux ou trois ans après.

La capitale des fabriques ne dépassait pas 4000 métiers et 200,000 broches, à l'époque où la Politique Nationale fut adoptée.

Au moment actuel, les vingt-cinq fabriques dont nous donnons la liste, ont de 11,000 à 12,000 métiers et plus de 500,000 broches.

La protection eut un effet curieux, quoique parfaitement explicable, sur cette industrie.

Les capitaux se ruèrent sur cette industrie, alors lucrative et pleine de promesses ; et il en résulta l'encombrement du marché et le désarroi des capitalistes. Dans les sept ans qui suivirent l'adoption de la Politique Nationale, de 1879 à 1885, dix-neuf fabriques furent mises en opération dans quatre provinces. La bonne moitié de ces fabriques ne produisaient que des cotonnades écruées. De là encombrement de cet article.

En 1884, M. M. Clayton Slater, industriel anglais qui venait d'établir une fabrique à Brantford, estimait qu'il y avait au Canada 9000 métiers, tandis que, d'après son calcul, 6000 métiers pouvaient produire, sur la base de 15 verges de coton par personne, par année, autant de cotonnades domestiques qu'il en faudrait pour à toute la consommation du pays. Ainsi, voilà un surplus de production de 50 p. c., sans compter ce qui était importé. Les magasins des fabriques et ceux des marchands de gros étaient remplis du parquet au plafond, de cotonnades écruées, sans compter ce qu'il y avait sur les rayons des détailliers.

(A continuer.)

Actualités.

Une compagnie anglaise de chemin de fer fait construire en ce moment 10,000 lampes électriques à incandescence, pour placer dans ses voitures. Les lampes seront placées dans une boîte au-dessus de chaque voyageur. En mettant un penny dans une fente de la boîte, on allumera la lampe qui éclairera pendant une demi-heure et s'éteindra ensuite automatiquement.

**

Une loi passée en Angleterre en 1750 décrétait que les dames ne doivent jamais s'enivrer sous quelque prétexte que ce soit, et les hommes jamais avant neuf heures du soir.

**

La fabrique de conserves de fruit de Chilliwack, Colombie Anglaise, a été obligée de refuser des quantités considérables de prunes qui lui étaient offertes, la récolte étant si abondante qu'on lui a offert deux fois plus de fruits qu'elle ne peut en travailler.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La société "Schwartz & Kutner" (Jacob Schwartz et Anna Kutner), chapellerie, etc., Montréal, a été dissoute le 10 septembre 1892.

La société "Denis & Denis" (Edmond Denis et Edouard Denis), magasin général, Rigaud, a été dissoute le 30 juin 1892.

La société "Hamilton & McDonnell" (James Hamilton et Alexander McDonnell), arrimeurs, Montréal, a été dissoute le 19 mars 1891.

La société "A. Lavallée & Fils," lithiers, etc., Montréal (Augustin Lavallée et Charles Lavallée), a été dissoute le 5 septembre 1892.

La raison sociale "Canada Stave and Barrel Company" (Arthur M. Perkins, C. Beausoleil, F. G. Johnson et Samuel Wright), Montréal, a été dissoute par la sortie de M. Cléophas Beausoleil, le 9 septembre 1892.

La raison sociale "American Steam Laundry" (Thomas H. Love, seul), Montréal, a été discontinuée le 1er décembre 1891.

La société en commandite "D. Cohen & Co." (Delia Gold, épouse de R. Cohen, et Jacob Franklin), marchands-tailleurs, Montréal, a été dissoute le 12 septembre 1892.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"Clarke & McCubbin," tailleurs, Montréal (Daniel James Clarke et John McCubbin), depuis le 1er mai 1892.

"Emil Kaiser & Muller," bonneterie et mercerie, Montréal (Emil Kaiser, et Gustave Muller, de Leipsig, Saxe, représentés à Montréal par Paul Zimmerman, depuis le 1er septembre 1892.

"Hamilton & McDonnell," arrimeurs, Montréal (James Hamilton, Alexander McDonnell et Michael Joseph Shea), depuis le 19 mars 1891.

"The Self-Lubricating Carriage Axle Company," Montréal (Alphonse Pallascio, Florian Lebel et Jos. D. O. Dufré, depuis le 10 septembre 1892.

"John MacDougall & Co.," fondeurs manufacturiers de roues, etc., Montreal

(Robert Cowans et la succession John MacDougall), depuis le 14 septembre 1892.

"Lemire & Co.," photographes, etc., Montréal (Marie-Louise Peters, veuve de Louis Girard et Marie Louise Peters, veuve de George Lemire), depuis le 14 septembre 1892.

"Montreal Last Factory," manufacturiers de formes de chaussures, Montréal (Joseph Gareau et Magloire Labrecque), depuis le 19 juillet 1892.

"L. Denis & E. Beaumar," importateurs de vins, liqueurs, etc., Montréal Léopold Denis et Eugène Beaumar, depuis le 2 août 1892.

"Canada Stave and Barrel Company," Montréal (Arthur M. Parkins, F. G. Johnson, et Samuel Wright), depuis le 1er septembre 1891.

"The Diamond Glass Company (Limited)," Montréal, constituée par Lettres Patentes du Canada, le 27 juin 1890; W. Yuile, président.

"Viau & Dépati," poissons, fruits, etc., Montréal (Toussaint Viau et Napoléon Dépati), depuis le 19 septembre 1892.

"Beslauriers & Duchesne," ferblantiers, plombiers, etc., Longueuil (Joseph Deslauriers et Olivier Duchesne), depuis le 5 septembre 1892.

RAISONS SOCIALEZ

"Lefebvre & Frère," chaussures, Montréal (Benjamin Lefebvre seul), depuis le 31 août 1892.

"P. G. V. Pepin & Cie," épicerie, etc., Montréal (Pierre George Victor Pepin seul), depuis le 25 août 1892.

"Canada Hat and Cap Company" et "A. Kutner & Company," Montréal (Anna Kutner seule), depuis le 12 septembre 1892.

"André Lamalice & Cie," cigares, pipes, etc., Montréal (Marie Chassé seule), depuis le 19 septembre 1892.

"I. J. Moccock & Co.," manufacture de haches, etc., Côte St-Paul (Elzéar Fortin seul), depuis le 20 septembre 1892.

COMMANDITES

"Lamontagne, Clarke & Co.," courtiers, etc., Montréal (Edouard Lamontagne, jr., Hermann Clarke, Wallace B. Smith et Elisha M. Fulton, jr., de New-York, gérants, et Elisha M. Fulton, senior, commanditaire pour \$300,000), du 23 juin 1892 au 23 juin 1902.

DEMANDES DE SEPARATIONS DE BIENS

Dans Herméline Bastien, épouse de M. Fred. N. Boulet, menuisier, de Montréal.

Dans Alcey Jane Hoadley, épouse de Fayette O. Johnson, cultivateur, d'Ascot.

DIVIDENDES DE FAILLITES

Dans l'affaire de E. Lacas & Cie; premier et dernier dividende payable à partir du 18 septembre 1892; J. M. Marcotte, curateur.

Dans l'affaire de M. Geo. Bélanger, de Sherbrooke; premier et dernier dividende payable à partir du 3 octobre; J. P. Royer et R. Burrage, curateurs.

Dans l'affaire de J. Théo. Robinson, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 4 octobre 1892; John M. D. Hains, curateur.

Dans l'affaire de M. E. N. Lavallée, de St-Philippe de Néri; premier et dernier dividende payable à partir du 3 octobre; H. A. Bédard, curateur.

Dans l'affaire de Raphaël Lévi, de St-Jean, P. Q.; premier et dernier dividende payable à partir du 1er octobre; F. W. Radford, curateur.

Dans l'affaire de Turgeon & Corriveau, de Québec; premier et dernier

dividende payable à partir du 3 octobre; H. A. Bédard, curateur.

Dans l'affaire de Louis Dubois, de St-Jean; dividende payable à partir du 10 octobre David Seath, curateur.

Dans l'affaire de Samuel Rousseau, de Montréal; dividende payable à partir du 30 septembre; L. G. G. Bélieveau, curateur.

Dans l'affaire de Baptist George Sorn & Co., des Trois-Rivières; dividende payable à partir du 3 octobre; John MacIntosh & John Hyde, curateurs.

Dans l'affaire de Thomas J. Samson, de Victoriaville; premier dividende payable à partir du 7 octobre; Auguste Quesnel, curateur.

Dans l'affaire de "The Herald Company," de Montréal; deuxième et dernier dividende payable à partir du 4 octobre 1892; W. H. Whyte, liquidateur.

CURATEURS

M. H. A. Bédard a été nommé curateur à la faillite de M. Jean Gauthier, de St-Jérôme (Lac St-Jean).

M. H. A. Bédard a été nommé curateur à la faillite de M. Thomas Ville-neuve, de St-Fulgence.

M. J. M. Marcotte a été nommé curateur à la faillite de M. Maurice Meyer, de Montréal.

FAILLITES.

Montréal.—Cuthbert & Son (R. D. et W. P. Cuthbert), fondeurs en cuivre, ont fait cession de leurs biens.

Passif environ \$10,000. Assemblée des créanciers le 28 septembre.

Une demande de cession a été signifiée à T. et J. C. Bean, entrepreneurs.

La demande de cession signifiée à MM. Parent Frères, a été discontinuée le 20 septembre.

M. Godbee Brown & Cie., articles en caoutchouc etc., demandent du délai.

MM. J. Corbeil & Cie., nouveautés, ont fait cession volontaire et leur fonds a été vendu à 50c dans la piastre à M. Ed. Dagenais.

M. J. I. Tarte, éditeur, a suspendu ses paiements, passif \$30,000 environ, actif \$20,000.

Fraserville.—MM. J. A. Marchand & Cie., magasin général, ont convoqué leurs créanciers.

Hull.—M. F. X. Martin, nouveautés, demande du délai.

Montréal.—Une assemblée des créanciers de M. James McGinn, nouveautés, a été convoquée pour le 19 courant.

A. S. Workman, marchand tailleur, a convoqué une assemblée de ses créanciers.

Pointe-Gatineau.—M. Thomas Charette, magasin général a fait cession.

Les Eboulements.—MM. J. E. Desgagnés & Fils, magasins général ont fait cession.

Port-Daniel.—J. Enright commerçant, a reçu une demande de cession.

Québec.—M. J. Chavanel, marchand de fruits en gros, a suspendu ses paiements.

MM. Louis Lefebvre & Cie, nouveautés, ont offert 35c dans la piastre; cette offre ayant été refusée, ils ont fait cession,

MARTIN & GOUETTE

Manufacturiers de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournages et Découpages, Bois de Charpente, etc. Préparés en tous genres à court délai. Bureau et Manufacture, Rue Shearer, coin St-Patrick, MONTRÉAL.

NOS PRIX COURANTS

BOIS DE SERVICE

Pin.	6 à 16 pieds,	le M.	\$11 00	12 00
pouce strip shipping cull,	do	do	12 00	00 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	15 00	00 00
pouce shipping cull sidings	do	do	00 00	18 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	20 00	30 00
pouce qualité marchande	do	do	25 00	35 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	8 00	00 00
pouces mill cull, strip, etc.	do	do	10 00	00 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00	10 00
pouces mill cull sidings	do	do	11 00	12 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	8 00	10 00
8 pouces mill cull	do	do	6 00	00 00
do bois clair 1er qualité	do	do	9 00	10 00
Epinette.	5 à 9 pouces	do	10 00	11 00
pouces mill cull	do	do	9 00	10 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces. do	do	do	9 00	10 00
3 pouces mill cull,	do	do	12 00	13 50
1 1/2, 1 1/2 et de pces. qualité march.	do	do	9 00	10 00
Pruche.			10 00	11 00
2 et 3 pouces			1 70	00 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars			1 40	00 00
Lattes—1ère qualité			2 90	00 00
2e do			2 40	2 50
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	1 50	00 00
do XX	do	do	3 00	00 00
do X	do	do	1 75	00 00
do 1ère qualité	18 pouces	do	2 90	00 00
do 2e do	do	do	2 40	2 50
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	1 50	00 00
do XX	do	do	2 00	00 00
do X	do	do	2 00	00 00
Bardeaux pruche marchande	do	do		
Charpente en pin.				
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11		do	16 00	00 00
de 25 à 30 do do do		do	18 00	00 00
de 31 à 35 do do do		do	21 00	00 00
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14		do	18 00	00 00
de 25 à 30 do do do		do	20 00	00 00
de 31 à 35 do do do		do	23 00	00 00
Bois carré—pin.				
de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carré		do	17 00	00 00
de 25 à 30 do do do		do	19 00	00 00
de 31 à 35 do do do		do	21 00	00 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carré		do	19 00	00 00
de 25 à 30 do do do		do	21 00	00 00
de 31 à 35 do do do		do	23 00	00 00
Charpente en pruche.				
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces		do	15 00	00 00
Charpente en épinette		do	18 00	00 00
do en épinette rouge		do	25 00	30 00

BOIS DURS

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à	24c
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à	12c
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à	14c
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à	13c
Cerisier 1 à 4 pouces	do	8 à	10c
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à	22 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à	25 00
do 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à	25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	25 00 à	30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	20 00 à	25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	25 00 à	30 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à	45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à	22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	20 00 à	25 00
do do blanc	do	40 00 à	45 00
Plaquage (seneers):			
Uni	par 100 pieds	90 à	1 00
Français,	la feuille	15 à	25c
Américain,	do	15 à	18c
Erable piqué,	le pied	00 à	5c
Noyer noir ondé,	do	00 à	5c
Acajou (mahogany)	do	8 à	10c

Geo. Bradshaw & Cie

Marchands de Bois de Sciage et de Charpente Bureaux, 41 rue du Bassin (Près de l'Eglise Ste Anne) Manufacture de Boîtes d'Emballage, Sciage et Planage. Bois durs et mous de toutes sortes, bruts blanchis ou préparés, toujours en stock

THIBODEAU & BOURDON

No. 1203 Rue Ste-Catherine Coin de la rue Papineau MONTREAL Ont constamment en mains une quantité considérable de

Bois de Sciage Sec

Qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Téléphone No 6039.

T. PRÉFONTAINE

MARCHAND Bois de Sciage CHARPENTE, BARDEAUX, LATTES, ETC., ETC. Coin des rues Vinet et Canal MONTREAL.

WILLIAM RIOPEL. ALPHONSE BOURDON

RIOPEL & BOURDON

(Successeurs de EUGENE MALO) Marchands de Bois de Sciage Coin des rues Vitre et des Allemands En arriere de Drill Shed MONTREAL.

NOS PRIX COURANTS

MÉTAL	Quantité	Prix
MÉTAL		
Cuivre, Lingots	par lb	0 12 0 14
do en feuille		0 25 0 26
Etain, lingots		0 24 0 25
do barres		0 26 0 00
Plomb:		
Saumons	par lb	0 03 0 03 1/2
Barres		0 05 0 05 1/2
Feuilles		0 05 0 05 1/2
De chasse		0 06 0 00
Tuyau	par 100 bs	5 50 6 00
Zinc:		
Lingots, Spelter	par b	0 06 0 06 1/2
Feuilles, No. 8		0 06 1/2 0 06 1/2
Acier:		
A ressort	par 100 lbs	3 25
A lisse		2 50 2 75
Américain		5 50 6 00
A bandage		3 00 3 25
A pince		3 25 3 50
Fondu	par lb	0 12 0 13
Poule, ordinaire		0 00 0 07
De mécanicien		0 00 0 04
Fer en barres:		
Canadien	par 100 lbs	2 00 2 10
Anglais		2 25 2 35
Affine		2 55 2 65
De Suède		4 25 4 50
De Norvège		4 25 4 50
Lowmoor		6 50 0 00
do en verge		0 09 0 10
Feuillard à cercler	par 100 lbs	2 50 2 75
do Double		2 50 2 75
FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE		
Fers à cheval:		
Ordinaires	par 100 lbs	3 50 3 75
En acier		0 00 0 00
Fers à repasser	par lb	0 00 0 03 1/2
Fiches: Coupées, toutes dimensions	par 100 lbs	3 15 3 75
Pressées, do		3 90 0 00
do 7-16		3 80 0 00
do 8		4 25 0 00
do 5-16		4 50 0 00
do 1/2		4 75 0 00
Fil de fer:		
Poli, de No. 0 à No. 8, par 100 lbs		2 60 0 00
Galvanisé		3 35 0 00
Huilé et brûlé		2 70 0 00
Brûlé, pour tuyau, la lb		0 07 0 08
Esc. 12 1/2 p. c.		
Fil de laiton, à collets	par lb	0 35 0 40
Fentes Mallables	do	0 09 0 10
Enclumes		0 10 1/2 0 11
Charnières:		
T et "Strap"	par lb	0 05 0 05 1/2
Straps et Gonds filetés		0 04 0 05
CLOUS, ETC.		
Clous coupés à chaud:		
De 5 1/2 à 6 pcs, par 100 lbs,		\$2 25
5 pcs. do		2 30
2 à 4 1/2 do		2 35
3 1/2 à 4 do		2 40
3 pcs. do		2 45
2 1/2 à 2 3/4 do		2 50
2 à 2 1/2 do		2 65
1 1/2 à 1 3/4 do		2 75
1 1/2 pouce do		3 25
Clous coupés à froid:		
De 1 1/2 à 1 3/4 pce., par 100 lbs.		2 75
1 1/2 pouce do		3 15
Clous à finir par 100 lbs:		
1 pouce		4 50
1 1/2 do		4 00
1 1/2 à 1 3/4 do		3 60
2 et 2 1/2 do		3 40
2 1/2 à 2 3/4 do		3 25
3 à 6 do		3 10
Clous à quart par 100 lbs:		
3/4 pouce		4 00
1 do		3 75
1 1/2 do		3 75
Clous à river par 100 lbs:		
1 pouce		4 75
1 1/2 do		4 25
2 à 1 1/2 do		4 00
2 à 2 1/2 do		3 40
2 1/2 à 2 3/4 do		3 00
3 à 6 do		3 25
Clous d'acier		
Clous galvanisés, par 100 lbs		\$10 00
Clou à ardoise		5 00
Clou à cheval, No. 7		2 40
" " 8		2 30
" " 9, 10		2 20

Filices et Coussinets:	
liste	Escompte 30 pour cent
uds-mères, (Taper taps)	Escompte 30
Limes, râpes et tiers-points:	
1ère qualité, escompte	50
2me qualité, " "	50
Mèches de tarière, escompte:	50
Tarières.	40
Vis, à bois, escompte:	77 1/2
Boulons à voiture, escompte	65
Boulons à bandage	55
Boulons à lisses	65
TOLE	
Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lb	2 60 à 2 70
do 22 à 24, do	2 40 à 2 50
do 26 par 100 lbs	2 50 à 2 60
do 28 par 100 lbs	2 60 à 2 65
Galvanisée Morewood	0 06 1/2 à 0 06 3/4
do Queen's head	0 05 à 0 05 1/2
Etamée, No 24, 72x30 do	0 08 1/2
do 26, do do	0 08 1/2
do 28, 84x36 par 100 lbs	0 08 1/2
Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb	0 12
Canada, par boîte	2 65 à 2 70
FERBLANC	
Coke I C par boîte	4 00
Charbon de bois I C par boîte	4 25
do I X do	5 25
Pour chaque X additionnel extra	1 00
Charbon de bois D C	
Charbon de bois I C Bradley	6 25 à 6 50
Ferblanc terne	7 50 à 8 00
TUYAUX	
Tuyaux en gros:	
4 pouces par longueur de 3 pieds	0 45
6 do do	0 60
9 do do	0 90
12 do do	1 29
15 do do	2 16
18 do do	2 70
Coudes ronds:	
4 pouces chacun	0 75
6 do do	1 00
9 do do	1 75
12 do do	2 50
Tuyaux de réduction:	
6x4 pouces chacun	1 40
9x6 do	1 90
12x9 do	2 75
Connection simple carrée ou fausse équerre:	
4x4 pouces chacun	0 90
6x4 do	1 50
6x6 do	1 50
9x6 do	2 10
9x9 do	2 10
12x9 do	3 00
12x12 do	3 00
Connection double, carrée ou fausse équerre:	
4x4 pouces chacun	1 40
6x4 do	1 90
6x6 do	1 90
9x6 do	2 75
9x9 do	2 75
12x9 do	4 00
12x12 do	0 00
Syphon.	
simple	double
4 pouces	1 40 2 00
6 do	1 90 2 75
9 do	2 75 3 30
12 do	4 00 6 00
Tuyaux à cheminée:	
9 pouces, par pied	0 25
12 do do	0 40
Ciments:	
Ciment de Portland	2 20 2 75
do Romain	2 30 2 75
do de Québec	1 50 1 75
Plâtre calciné	1 80 2 00
PLÂTRE POUR LA TERRE	
Le quart	0 95 à 1 00
Au char	0 00 0 95
BRIQUES	
De Montréal	\$7 50 à 8 00
Du Bord de l'eau	4 50 à 5 00
Réfractaires	21 00 à 23 00
PEINTURES	
Blanc de plomb pur, par baril de	
25 à 100 lbs	5 50 à 6 00
do No 1	5 00 à 5 50
do 2	4 50 à 5 00
do 3	4 00 à 4 50
Blanc de plomb sec	5 50 à 6 00
Rouge de Paris (Red Lead)	4 50 à 5 50
Rouge de Venise (Anglais)	1 75 à 2 00
Ocre jaune	1 75 à 2 00
Ocre rouge	1 75 à 2 00
Blanc de Céruse	0 50 à 0 60
Huile de lin crue	0 54 à 0 55
do bouillie	0 57 à 0 58
Ess. de Térébenthine	0 46 à 0 47
Mastic par 100 lbs	2 00 à 2 50
Papier goudonné	1 50 à 1 65
Papier feutre	1 40 à 1 50

VERRES A VITRES	
United	14 à 25... 1 35 à 1 45 par 50 pds.
do	26 à 40... 1 45 à 1 55 do
do	41 à 50... 3 15 à 3 40 100
do	51 à 60... 3 40 à 3 65 do
do	61 à 70... 3 80 à 3 90 do
do	71 à 80... 4 30 à 4 40 do
do	81 à 85... 4 80 à 4 90 do
do	86 à 90... 6 30 à 6 40 do
do	91 à 95... do do

L. B. LAPIERRE
MAGASIN DE
CHAUSSURES
NO. 60 1/2
Rue St-Dominique, Montréal.

L. B. L. a le plaisir d'annoncer à ses noms breuses pratiques qu'il vient de s'attacher les services d'ouvriers capables, et qu'il espère, par la qualité du cuir, la bonté et l'élégance de l'ouvrage, continuer à mériter une bonne part de leur patronage.
Il continuera à se charger du répara-ge qui sera fait avec soin et promptitude

W. & F. P. CURRIE & CIE.
No. 100 Rue des Sœurs Grises
MONTREAL
IMPORTATEURS DE
Tuyaux d'Egouts Ecossais, Ciment de Portland,
Têtes de cheminées,
Tuyaux pour ventilateurs,
Couvercles de conduits,
Ciment Romain,
Ciment Canadien,
Chaux hydrauliques,
Briques à feu, Terre à feu, Borax,
Plâtre de Paris.

OSCAR GAUDET
AVOCAT
1572, NOTRE-DAME
MONTREAL

L. N. BERNARD
AVOCAT
DRUMMONDVILLE, P.O.

J. M. Marcotte
COMPTABLE ET AUDITEUR
LIQUIDATEUR DE FAILLITES.
58, Rue Saint-Jacques,
MONTREAL.

Marbrerie Canadienne
Granit et Marbre de différentes couleurs
36 Rue Windsor, - - Montréal
A. R. CINTRAT
MARBRIER SCULPTEUR
Monuments, Pierres Tumulaires et Devants de Cheminées en tous genres, Carrelage en Marbre et Mosaïque, Tables pour Plombiers, Meubliers, etc
Téléphone No 2973.

Garand Terroux & Cie
BANQUIERS ET COURTIERS
No 3 Place d'Armes, Montréal.
Effets de commerce achetés. Traités émis sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.

Banque Ville-Marie
BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.
Capital souscrit \$500,000
DIRECTEURS:
W. WEIR, pres., W. STRACHAN, vice-prés.
O. FAUCHER, JOHN T. WILSON, GODF. WEIR.
SUCCURSALES:
Berteier, Hull, Lachute, Louiseville, Nicolet, St. Césaire, Ste. Thérèse.
Département de l'Épargne:
Bureau Principal, Hochelaga et Pointe St. Charles, Montréal.
Agents à New-York:
The National Bank of the Republic.
Londres: Banque de Montréal.
Paris: La Société Générale.

La Banque Jacques-Cartier
Bureau principal, Montréal.
CAPITAL PAYE \$500,000
RESERVE 175,000
DIRECTEURS:
Alph. Desjardins, M.P., président.
A. S. Hamelin, vice-président.
Lucien Huot, Dumont Laviolette.
A. L. de Martigny.
Bureau principal:
A. L. de Martigny, directeur-gérant.
D. W. Brunet, assistant-gérant.
Tancrede Bienvenu, inspecteur.
Agences:
Beauharnois, H. Dorion, gérant
Drummondville, J. E. Girouard, gérant
Fraserville, J. O. Leblanc, gérant
Hull, P. Q., J. P. de Martigny, gérant
Laurentides, Q., H. H. Ethier, gérant
Plessisville, Chèvrefils et Lacerte, gérant
St Sauveur, Québec, N. Dion, gérant
St Hyacinthe, A. Clément, gérant
St Simon, D. Donis, gérant
Valleyfield, L. de Martigny, gérant
Victoriaville, A. Marchand, gérant
Ste Cunégonde, Mont., G. N. Ducharme, gérant
St Jean Baptiste, M. Bourret, gérant
Rue Ontario, A. Boyer, gérant
St Henri, Q., F. St Germain, gérant
Corresp. à Londres, Glyn, Mills, Currie & Co.
do à Paris, Crédit Lyonnais.
do à New York, Nat. Bank of Republic.
do à Boston, The Merchants Nat. Bank
do à Chicago, Bank of Montreal.

Banque d'Hochelaga
Capital versé \$710,100
Réserve 200,000
F. X. St Charles, président.
R. Bickerdiko, vice-président.
C. Chaput, J. D. Rolland, J. A. Vaillancourt
Directeurs.
M. J. A. Prondergast, gérant.
C. A. Giroux, assistant-gérant.
A. W. Blouin inspecteur.
Bureau Principal MONTREAL
Succursales:
Trois-Rivières C. A. Sylvestro gérant
Joliette A. A. Larocque gérant
Sorel W. L. M. Déry, gérant
Valleyfield S. Fortier gérant
Abattoirs de l'Est
Vankloek Hill, Ont. C. A. Gareau gérant
Winnipeg H. N. Boire, gérant
Département d'épargne, au bureau principal et aux succursales.
Correspondants:
Londres, Ang., The Clydesdale Bank, limited.
Paris, France, Le Crédit Lyonnais.
New York, National Park Bank,
Importers and Traders Nat. Bank
Ladenburg, Thalmann & Co.
Third National Bank.
Boston, National Bank of Redemption.
Collections dans tout le Canada aux taux les plus bas.
Emet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

La Banque du Peuple
FONDEE EN 1835.
CAPITAL 1,200,000
RESERVE 480,000
JACQUES GRENIER, Ecr., président.
J. S. BOUSQUET, Ecr., caissier.
WM. RICHER, Ecr., assistant caissier
ARTHUR GAGNON, inspecteur.
SUCCURSALES:
Québec, basse-ville, P. B. Dumoulin, gérant
do St Roch, Nap. Lavole, gérant
Trois-Rivières, P. E. Panneton, gérant
St Jean, Ph. Beaudoin, gérant
St Jérôme, J. A. Théberge, gérant
St Rémi, C. Bédard, gérant
Coaticook, J. B. Gendreau, gérant
Montréal, rue Ste Catherine, A. Fournier, gérant
Montréal Notre-Dame Ouest, H. St-Mars, gérant
CORRESPONDANTS:
Londres, Ang., MM. Glyn, Mills, Currie & Co
do The Alliance Bank (limited).
New York, The National Bank of the Republic
Boston, The National Revere Bank.
Revue économique, page 621.

A. E. POIRIER
AVOCAT
35 Rue St-Jacques, Montréal
Téléphone 9090
Résidence, 277 rue St-Hubert. Télé- phone 6318.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 17 Septembre 1892.

Chez M. W. E. DORION,
Architecte.

Rue Cathédrale.—Une bâtisse à 3 étages en logement.
Maçonnerie, Gauthier & Côté.
Charpente et men., A. Latour.
Couverture, Montreal Roofing Co.
Plomberie,
Brique, Alfred Gauthier.
Enduits,
Peinture et vitrerie,
Propriétaire : P. McCrory.

Chez MM. PERRAULT & MESNARD,
Architectes.

Rue Notre-Dame.—Deux bâtisses à 3 étages, deux magasins et logements.

Peinture et vitrerie, H. A. Miller.
Propriétaires: Succession P. Grace.

Rue Notre-Dame.—Deux bâtisses à 3 étages, deux magasins et logements.

Maçonnerie, Ouimet & Labelle.
Charpente et menuiserie,
Brique, Ouimet & Labelle.
Propriétaire : H. H. Gauthier.

Contrats en préparation.

Chez M. JOHN JAMES BROWNE,
Architecte,
No 207 rue St-Jacques.

M. Browne a été chargé de préparer les plans pour l'agrandissement de l'église "All Saints" coin des rues St-Denis et Marie-Anne, avec salles pour la "Ladies Aid Society," les chœurs et la Sunday School.

Il est également à préparer les dessins d'une résidence d'été pour M. Peter Lyall, à Dixie.

Il est aussi chargé de préparer les plans de trois magasins et logements, au coin des rues St-Antoine et Vinet, pour M. Mathieu Dineen.

AUX MARCHANDS DE GROS.

Premières maisons de vins et liqueurs France, demandent représentante du Canada. S'adresser par lettres
L. A. C.,
jon-228 B. P. Boite 958 a

AVIS de FAILLITE

Dans l'affaire de
F. LAFLEUR,
Marchand de Meubles,
Failli.

Les sous-signés vendront par encan public, en 2 lots, à tant dans la piastre,

Mardi, le 27 Septembre 1892.

à 11 heures a. m., sur les lieux, l'actif de la faillite comme suit, savoir :

Lot No 1—Stock de meubles.....\$2,445 90
Fixtures..... 84 50
Roulant..... 265 00

Lot No 2—Dettes de livres et billets ... 6,399 50

\$2,795 40

\$9,194 90

Le magasin No 404 rue St-Jacques, sera ouvert lundi le 26 courant pour l'inspection. Pour toutes informations s'adresser à

CHS. DESMARTEAU,
Curateur,
1598 rue Notre-Dame, Montréal.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

AVIS de FAILLITE

Dans l'affaire de
F. W. CHAYER,
Hôtelier de la cité de Montréal
Failli.

Les sous-signés vendront par encan public, en bloc ou en détail.

Vendredi le 23 Septembre 1892

à 11 heures a. m., sur les lieux, No 1873 rue Ste-Catherine, l'actif de la faillite consistant en liquors, cigares, tables de billard, garnitures de bar, verrerie, coutellerie, etc., etc. ; le tout se montant à peu près \$2,500.

Ouvert jeudi le 22 courant pour l'inspection. Pour informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU,
Curateur,
1593 rue Notre Dame.

MARCOTTE & FRERE,
Encanteurs.

Laporte, Martin & Cie.

MM. Laporte, Martin & Cie, épiciers en gros, No 2548 rue Notre-Dame, sont les seuls agents pour le Canada, des célèbres Cognacs de la maison Philippe Richard de Saint-Jean d'Angely, près Cognac. La maison Philippe Richard, établie depuis plus d'un siècle, a toujours maintenu au premier rang la réputation de ses produits. Les concurrents ont pu peut-être faire aussi bien, ils n'ont jamais fait mieux. La grande vogue des Cognacs Philippe Richard en France et à l'étranger, provient de ce qu'ils sont toujours de qualité uniforme et que la maison a pour règle invariable de ne jamais livrer de produits inférieurs.

A part leur assortiment général d'épicerie, liqueurs et provisions, que MM. Laporte, Martin & Cie ont toujours en main, ils désirent informer le commerce qu'ils reçoivent par le "Sardinian" actuellement dans le port, du raisin Valence, récolte de 1892.

ON A BESOIN de 50 hommes pour travailler au chemin de fer d'Ottawa. Arriver Perry sound à 16 milles dans l'Ouest d'Ottawa surtout afin de réparer les clôtures ; aussi 20 couples de chevaux pour transporter les poteaux et le bois en général. Les plus hauts gages seront payés. Trois mois d'ouvrage. S'adresser à J. B. Bremner, Carp, Ont.
16, 17c.-22-29h

PAPINEAU LIME CO.

FOURS A CHAUX DE DESJARDINS

TRAVERSE C. P. R., CHEMIN PAPINEAU.

Bureau - - - 30 Rue St-Francois-Xavier, MONTREAL
(H. McLaren & Cie)

La meilleure qualité de Chaux, fraîche cuite, livrée promptement, telle que requis.
TELEPHONE No 7367.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec-tré

LETOURNEUX, FILS & CIE

MARCHANDS-FERRONNIERS

NOS. 261, 263 ET 265, RUE ST-PAUL
A l'enseigne de l'enclume, MONTREAL.

ROBIN & SADLER

MANUFACTURIERS DE

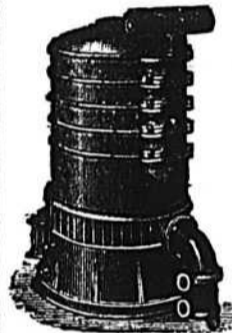
COURROIES EN CUIR

2518, 2520 et 2522 Rue Notre-Dame, MONTREAL.

LA BOULLOIRE A EAU CHAUDE "STAR"

POUR LE CHAUFFAGE DES EDIFICES ET RESIDENCES

Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.



La chaudière "Star" possède un injecteur à Syphon au moyen duquel la circulation dans les calorifères à serpentins des étages inférieurs est accélérée par la circulation des calorifères des étages supérieurs. Cette invention importante que nous avons brevetée fonctionne admirablement et donne pleine satisfaction.

La chaudière "Star" est la seule sur laquelle on peut compter dans tous les cas et qui donne la plus grande satisfaction, quand toutes les autres ont échoué, n'a pas son égale en fini, en puissance de calorique et pour l'épargne du combustible. Les édifices les plus beaux et les plus grands du continent sont chauffés par la chaudière "Star."



Brevetée en Canada et aux Etats-Unis

MANUFACTURÉE PAR

E. A. MANNY & CIE

590 Rue Craig, Montreal

Demandez nos catalogues, certificats, circulaires et listes de prix.

THE EDWARD CAVANAGH CO.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS.

Ferronneries, Poêles, Ustensiles de Ménage, Fouritures de Plombiers, Tuyaux en grès, etc., Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, etc.

Huiles à lubrifier et à brûler. Composé "Sun" pour Bouilloires. Charbon "Seranton" de la Delaware Lakawanna & Western R. R. Co'y.

2547, 2549, 2551 & 2552 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
Téléphone Bell No. 8025. Coin de la rue des Seigneurs.

Johnston's

Fluid Beef



-LE GRAND-
Fortifiant.

La forme la plus parfaite de nourriture concentrée.

Stimulant, - Tonique, - Fortifiant.

A. DEMERS C. BRUNET

faisant affe sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

Ferblantiers, Plombiers, Couvresse ET POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE.

Assortiment très varié et complet d'Ustensils de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couvertures en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations des Fournaises à l'eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, des Fournaises à l'air chaud, et des Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud écombins.

BELL TÉLÉPHONE 2392

R. G. GAUCHER

Peinture à l'épreuve du feu et l'eau

Premier prix obtenu à l'Exposition Provinciale OTTAWA 1879 Diplome obtenu à l'Exposition de Mont réal 1881-1882

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES

218 et 221 rue St-Paul

MONTREAL.



REGISTERED TRADE MARK
LION BRAND

CONFITURES, GÉLEES et MARMELADES FRUITS DE GARANTIES FRUITS et SUCRE

Pour MÉNAGES et pour le COMMERCE

SÉCIALEMENT préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages, Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées Couvents, Hôpitaux, etc., etc.

PRIX SPÉCIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs.) La plus grande usine du genre dans la Puissance.

Aussi—VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserve au vinaigre, etc.

MICHEL LEFEBVRE & Co.,
NÉGOCIANTS-INDUSTRIELS
MONTREAL.

ARCHITECTES

B. P. Tiroir 509. Téléphone 9321.

Theo. Daoust

(Cl-devant de Daoust & Gendron)

ARCHITECTE ET EVALUATEUR

162, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Bloc Barron. Elevateur.
2^{me} étage.

A. PREFONTAINE

ARCHITECTE

Successeur de feu Victor Bourgeau
12, PLACE D'ARMES
MONTREAL

Perrault & Lesage

Ingenieurs Civils, Architectes, Arbitres
et Evaluateurs

17, Cote de la Place d'Armes, Montréal
Téléphone Bell No 1869 — Téléphone Fédéral 838
Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

R. Montbriand

ARCHITECTE ET MESUREUR

42, RUE ST-ANERE, 42
MONTREAL

J. EMILE VANIER

(Ancien élève de l'École Polytechnique)

Ingenieur Civil et Arpenteur
No 107 RUE ST-JACQUES

En face du Carré de la Place d'Armes
se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts,
de tracés de chemins de fer et routes d'arpen-
tages publics et particuliers, de demandes de
brevets d'invention etc.
Téléphone No 1800

A. BONNIN & G. MANN

Ingenieurs Civils, Architectes

NEW-YORK LIFE BUILDING
CHAMBRE 215

Téléphone Bell 1820

J. & P. BRUNET

Importateurs et Ma facturiers de

Monuments, Tombes, Charniers,
Poteaux, Copings et toutes sortes
d'Ouvrages de Cimetières

Spécialité: Doubles Cercueils en Marbre.

Ces nouveaux Cercueils sont préférables à tous
autres connus sur ce continent.

Réparations en tous genres à des prix très
modérés.

Résidence privée: J. BRUNET Côtés-des
Neiges. Téléphone 4666.

Résidence privée: Pla. BRUNET, Entrepre-
neur-Bricquetier, 381 rue Berri. Bell Téléphone
323.

J. L. DUHAMEL

Marchand-Tailleur

1680 rue Ste-Catherine

3e porte de la rue St-Denis. Montréal.

Assortiment complet

— DE —

**Tweeds Français,
Anglais,
Ecosais,
Etc., Etc.**

à très bas prix.

AGENTS D'IMMEUBLES

LACHLAN MACKAY

Agent d'Immeubles, d'Assurances et de Finances

BATISSE DU TEMPLE

No 183 ST-JACQUES.

CH. HOLLAND

VENTE ET ACHAT

— DE —

PROPRIETES

SUR COMMISSION

249, rue St-Jacques

R. GOHIER & FILS

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Evaluateurs et Règlements des Pertes
causés par les Incendies

Prêts d'Argent sur Hypothèque

Bureau No. 4 rue St-Laurent, Montréal

(Coin de la rue Craig)

Bell Telephone 7087 Chambre No. 1

C. J. McCUAIG, Toronto. R. A. MAINWARING, Montréal.

McCuaig & Mainwaring

DE MONTREAL ET TORONTO

Courtiers d'Immeubles et Placements.

BUREAUX:

147 rue St-Jacques, 18 rue Victoria,
MONTREAL. TORONTO.

Téléphone Bell 2433.

Bilodeau & Renaud

COMPTABLES, AUDITEURS ET
COMMISSAIRES

No 15, rue ST-JACQUES

SPÉCIALITÉ:

Règlement des Affaires de Faillites
Téléphone 2003

J. H. LECLAIR

ARPEUTEUR, INGENIEUR CIVIL ET
ARCHITECTE

se charge d'Arpentages publics et privés, Con-
fection de Cadastres et Livres de Renvoi, Che-
mins de fer, Aqueducs, Egouts, Brevets d'In-
vention et Marques de Commerce, etc.

No 73, Rue St-Jacques

MONTREAL

EXTENSION

— DES RUES: —

ST-LAURENT et

St-Charles Borromée.

BUREAUX:

No 116 rue St-Jacques

Vis-à-vis le Bureau de Poste

MONTREAL.

J'ai le plaisir d'annoncer aux acheteurs sur
l'extension des rues St-Laurent et St-Charles
Borromée que j'occupe à présent des bureaux
plus confortables et plus accessibles à l'adresse
ci-dessus, où dorénavant seront transigées tou-
tes les affaires ayant rapport à l'Extension des
rues St-Laurent et St-Charles-Borromée.

FRED R. ALLEY.

J. Cradock Simpson & Cie

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

OFFRENT EN VENTE—Résidences de première classe; bonnes maisons;
propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER—Maisons meublées, maisons non meublées et Magasins
FONT DES PRETS sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.
ASSURENT les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.
ADMINISTRENT LES PROPRIETES pour les propriétaires ou fidéi-com-
missaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN, tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance la Guardian

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 22 septembre 1902.

Le nombre des ventes enregistrées
augmente lentement. Il n'y a pas en-
core d'activité proprement dite, mais
on ne désespère pas encore de la voir
renaître avant la fin de l'année. Pour
le moment, il n'y a guère d'article en
spéculation, dans la ville, ce ne sont
que des placements stables qui profitent
autant que possible des occasions qui
se présentent.

Les lots à bâtir ont rapporté les
prix suivants:

Ville.	LE PIED
Rue Amherst	52c.
" Mentana.....	26c.
" Church.....	72c.
" St-Charles-Borromée.....	60c.
" St-Jacques.....	\$1.20c.
" St-Maurice.....	3.55c.
" St-Denis (St-J.-B.).....	50c.

Côte St-Antoine:

Avenue Elm.....	45c.
Avenue Lansdone.....	30c.

Voici les totaux des prix de vente
par quartiers:

Quartier Ste-Marie.....	\$ 13,200.00
" St-Jacques.....	13,412.50
" St-Louis.....	7,000.00
" St-Laurent.....	30,728.75
" St-Antoine.....	8,914.80
" Ste-Anne.....	4,898.10
" St-Jean-Baptiste.....	2,500.00
Côte St-Louis.....	2,050.00
Mile-End.....	6,000.00
St-Henri.....	16,440.00
Côte St-Antoine.....	5,408.72
Total.....	\$110,552.87
Semaine précédente.....	99,287.63
Ventes antérieures.....	10,291,266.19
Depuis le 1er janvier.....	\$10,501,706.60

Semaine correspondante 1891.....	\$ 196,219.59
" " 1890.....	118,443.75
" " 1889.....	213,505.48
" " 1888.....	121,666.97

A la même date 1891.....	\$9,147,862.79
" " 1890.....	7,376,602.63
" " 1889.....	5,959,087.53
" " 1888.....	5,482,477.83

Les prêts à 5 p. c. sont au nombre de
quatre seulement et pour des sommes
relativement petites: \$4,000, \$4,000,
\$4,500 et \$12,000. Un à 5½ p. c. pour
\$7,500; mais des prêts de \$12,000 et de
\$60,000 portent 6 p. c. et un de \$5,800
porte 7 p. c.

Voici les totaux des prêts par caté-
gories de prêteurs:

Cie de prêt.....	\$ 13,250
Assurances.....	63,500
Autres corporations.....	4,500
Successions.....	16,000
Particuliers.....	79,672
Total.....	\$ 176,922

Semaine précédente.....	88,155
Semaines antérieures.....	4,150,487
Depuis le 1er janvier.....	\$ 4,415,564

Semaine correspondante 1891.....	65,517
" " 1890.....	50,931
" " 1889.....	289,260
" " 1888.....	83,728

A la même date 1891.....	\$ 4,893,690
" " 1890.....	3,523,488
" " 1889.....	3,444,502
" " 1888.....	2,998,689

VENTES ENREGISTREES

**Semaine terminée le 17
Septembre 1902.**

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Stanley, partie S.-O. du lot 475,
quartier Ste-Marie, terrain mesurant
50 x 101, maisons en bois et brique, Nos.
1 à 17 avenue Jules, vendu par Mme.
Jules Goudron à Marie Thibault, veuve
de J.-Bte. Duhamel; prix \$7,500.

Rue Panet, lot 732, quartier Ste-
Marie, terrain mesurant 1597 pieds en
superficie, maison en construction, No.
220 rue Panet, vendu par Napoléon Cas-
grain à Louis N. Coallier; prix \$2,200.

Avenue Papineau, lot 1144-5 et p. de
1144-6, quartier Ste-Marie, terrain me-
surant 37.3 x 80, maison en bois et bri-
que, Nos. 385 à 380, avenue Papineau,
vendu par Mme. veuve A. A. Meunier
à Cyrille Lachapelle; prix \$2,200.

Avenue de Lorimier, lot 491-3, quar-
tier Ste-Marie, terrains mesurant 2750
p. en superficie, maison en construc-
tion, vendu par Adolphe Dupont à
Cécile et Elise Ouellette; prix \$1,300.

QUARTIER ST-JACQUES

Rue Amherst, lot 1211-114, quartier
St-Jacques, terrain mesurant 25 x 110,
vacant, vendu par Félix B. Lalleur à
Napoléon Deslauriers; prix \$1,425.

Rue Amherst, lot 772, quartier St-
Jacques, terrain mesurant 30 x 70, mai-
son No. 171, rue Amherst, vendu par
Auguste Jean à Alphonse Jean; prix
\$2,500.

Rues Mentana et Amherst, lots 1211-
62, 64, 66, 68, 70, 103, 105, 107, 109 et 111,
quartier St-Jacques, terrains mesurant
25 x 110 chaque, vendu par Mme. veuve
A. Amos à Win. Mann; prix \$2,000.

Rues Mentana et Amherst, lots 1211-
71 et 112, quartier St-Jacques, terrains
mesurant 25 x 110 chaque, vacant, ven-
du par François-Xavier Denoon à Félix
B. Lalleur; prix \$1,487.50.

Rue Amherst, lot 768, quartier St-
Jacques, terrain mesurant 3850 p. en
superficie, maison en bois et brique,
No. 304 et 301a, rue Amherst, vendu
par Joseph Simard à Léopoldine Brault,
épouse de C. A. Perrault; prix \$6,000.

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue Ste-Elizabeth, lot 602, quartier
St-Louis, terrain mesurant 1905 p. en
superficie, maison Nos. 189½ et 193, rue
Ste-Elizabeth, vendu par Antoine Beau-
doin à J.-Bte. Drapeau; prix \$2,000.

Rue St-Denis, lot 168-2, quartier St-
Louis, terrain mesurant 3003 p. en su-
perficie, maison en pierre No. 72, rue
St-Denis, vendu par Léopoldine Brault
& autres à Jos. P. Lebel, prix \$5,000.

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Church, lots 168-20 et 21 quartier
St-Laurent, terrains mesurant 23 x 85
chacun, vacants, vendus par Duncan Ca-

ARGENT A PRETER

en tout temps, sur propriété de cité de première classe. Intérêt peu élevé et conditions très faciles pour remboursement.

Sun Life Assurance Company OF CANADA

R. MACAULAY, Directeur-Gérant,
1766 rue Notre-Dame, Montréal.

Revenu.	Actif.	Assurance sur la vie en vigueur
920,174.57	2,885,571.44	19,436,961.84

Polices sans condition.

ARGENT A PRETER

Sur premier hypothèque, par montant de \$500 à \$1,000

S'adresser à

E. R. GAREAU

1586 1/2 rue Notre-Dame

Vis-à-vis le Palais de Justice.

Heures de bureau de 9 à 12 a. m.

meron à Anthime Guénette et à A. N. Fauteux; prix \$3,112.50.

Rue St-Charles-Borromée, lots 19-49 68 quartier St-Laurent, terrains mesurant 25 x 100 chacun, vacants, vendus par Robert S. Bagg et autres à Richard Lamb; \$30,616.35.

CÔTE ST-ANTOINE

Rue St-Jacques, partie centre du lot 467 B., terrain mesurant 23.4 x 90.6, vacant, vendu par Sir A. I. Galt à Thomas W. Lamb; prix \$2,814.80.

Rue St-Luc, lot 1654-68-8 et p. de 1654-68-7, quartier St-Antoine, terrain mesurant 20.6 x 115. maison en pierre et brique, No 150 rue St-Leduc, vendu par Stephen Hunt Taylor à Robert A. Dunton; prix \$6,100.

QUARTIER STE-ANNE

Rue St-Maurice, lot 1815 et 1816, quartier Ste-Anne, terrain mesurant 954 p. en superficie, vacant, vendu par la cité de Montréal à James Reid; prix \$3,048.10.

Rue Shearer, lot 922, quartier Ste Anne, terrain mesurant 32x85, maisons No 64 à 68 rue Shearer, vendu par Charles et Chas. H. Forté à James S. Thompson; prix \$1,850.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue St-Denis, lots 15-653 et 654, quartier St-Jean-Baptiste, terrains mesurant 25x100 chacun, vacants, vendu par Alphonse David à John Morris; prix \$2,500.

CÔTE ST-LOUIS

Rue des Carrières, lot 320, Côte St-Louis, terrain mesurant 48x125, maisons en bois et en bois et brique Nos 63, 65 et 67 rue des Carrières, vendu par Barnabé Roberge à Charles J. Morris; prix \$2,050.

MILE END

Rue St-Dominique, lots 137-46, 47 et 51, Mile End, terrain mesurant 42.6x 87.6 chacun, maisons en bois Nos 91 à 101, 111 à 115 rue St-Dominique, vendu par Pamphile Ouellet et uxur à Joseph Louis Barré; prix \$6,000.

ST-HENRI

Rue Beaudoin, lot 1722-48, St-Henri, terrain mesurant 23 x 91.6, vacant, vendu par Joseph Lecavalier à Narcisse Bleau; prix \$380.

Rue Rose de Lima, coin Ste-Emélie, lots 2041 et 2042, St-Henri, terrain mesurant 5.614 p. en superficie, maisons en bois et brique, Nos 71 à 77 rue Rose de Lima, vendus par le shérif de Montréal à Joel Leduc; prix \$5,000.

Rue Delinelle, lot 1705-85, St-Henri, terrain mesurant 23 x 75, maison en bois et brique, Nos 199 et 201 rue Deli-

nelle, vendu par Louis Couillard dit Després à Pierre Corbeil; prix \$1,800.

Rue Bourget, lot 2001, St-Henri, terrain mesurant 30,6 x 84.4, maison en bois et brique. Nos 100 et 102 rue Bourget, vendu par The Montreal Loan & Mortgage Co. à Moïse Tessier; prix \$2,700.

Rue Beaudoin, lot 1722-51, St-Henri, terrain mesurant 24 x 95, vacant, vendu par Desserres & Frère à Emilien Cadieux; prix \$400.

Rue Rose de Lima, coin Ste-Emélie, lots 2041 et 2042, St-Henri, terrain mesurant 5614 p. en superficie, maisons en bois et brique Nos 71 à 77 rue Rose de Lima, vendu par Joël Leduc à François St-Germain fils; prix \$5260.

CÔTE ST-ANTOINE

Avenue Elm, lot 374-1-6, 7 et 8, 2-7, 8 et 9, Côte St-Antoine, terrains mesurant 25 x 101 chacun, vacants, vendu par John Geo. Keith à Thomas Hiam; prix \$3,408.72.

Avenue Lansdowne, lots 220-20 et 21, Côte St-Antoine, terrains mesurant 507 x 135 chacun, vacants, vendu par Mme. Thos. J. Howard à Hugh Massy; prix \$2,000.

MONTREAL ANNEXE.

Chemin de l'Amiral, lots 37 de 12-19, Montréal-Annexe, terrain mesurant 50 x 100, vacant, vendu par "The Consolidated Land & Investment Co.," à H. C. Contant, prix \$605.

Chemin de l'Amiral, lot 5 de 12-10, Montréal-Annexe, terrain mesurant 50 x 105, vacant, vendu par "The Consolidated Land & Investment Co." à John T. Gladston; prix \$787.50.

Chemin Spadina, lot 39 de 32-2, Montréal-Annexe, terrain mesurant 50 x 100, vacant, vendu par "The Consolidated Land & Investment Company" à John T. Gladston; prix \$750.

Chemin Spadina, lot 40 de 32-2, Montréal-Annexe, terrain mesurant 50 x 100, vacant, vendu par "The Consolidated Land & Investment Company" à John T. Gladston; prix \$750.

Chemin Spadina, lots 21 et 22 de 32-3, Montréal-Annexe, terrains mesurant 50 x 100 chacun, vacants, vendus par "The Consolidated Land & Investment Company" à Albion Maynes; prix \$1,500.

Avenue Madison, lot 39 de 12-8, Montréal-Annexe, terrain mesurant 50 x 110-6, vacant, vendu par "The Consolidated Land & Investment Co." à V. Morin, W. Arcand et A. Robitaille; prix \$800.

Avenue Madison, lot 38 de 12-8, Montréal-Annexe, terrain mesurant 50 x 110-6, vacant, vendu par "The Consolidated Land & Investment Co." à V. Morin; prix \$800.

Propriétés à Vendre

A Vente Privée

Par J. Cradock Simpson & Cie

RUE ST-URBAIN

Une grande maison en brique solide avec cuisine en allonge, en bon état, à cinq minutes du bureau de poste. Prix \$4,200.

RUE CADIEUX

Cottage confortable en brique, 9 chambres, en bon état, murs peints à l'huile, manteaux de cheminées en marbre, tuyaux à gaz par tout. Prix \$2,100 seulement.

RUE DE SALABERRY

Près de la rue Craig, bâtisse en brique

solide de 119x89 pouvant servir à tous usages qui demandent une bâtisse solide et vaste.

AVENUE DU COLLEGE MCGILL

Un lot de façade de choix comprenant en tout 235 pieds de façade sur l'Avenue du Collège McGill, avec une profondeur de 100 pieds bornée par une ruelle. Trois maisons, dont celle du coin de la rue Burnside, avec les deux belles maisons à façade en pierre Nos. 52 et 54 Avenue du Collège McGill. C'est une magnifique occasion qui s'offre de réorganiser une magnifique propriété centrale pour résidences à un prix très modéré. Pour détails, s'adresser au bureau.

RUE NOTRE-DAME

Un terrain de 22,000 pieds, avec 154 pieds de front sur la rue Notre-Dame, presque face de la rue Moreau et une profondeur d'environ 150 pieds jusqu'à la ligne des quais. Il y a une bonne maison en pierre à 2 étages bien construite, avec appareil de chauffage à l'eau chaude et bonnes dépendances sur le coin nord-est de la propriété. Le terrain vacant sera vendu à part si on le désire.

RUE ONTARIO

Un bloc de trois maisons, contenant six logements, près de la rue Blourey; donnant un loyer annuel de \$1,400. Excellent placement, les maisons se louent toujours bien à une bonne classe de locataires.

AVENUE DU PARO

Audessus de la rue Milton, un bloc bien situé de maisons à façade en pierre, en bon état, donnant un bon revenu. Prix \$5,750 chacune.

RUE PANET

Un lot de 80x80 pieds, à 75 pieds de la rue Craig, avec une bâtisse en brique solide à 2 étages et trois ailes en brique solide pouvant servir à une institution ou une manufacture

RUE BACHEL

Un block de logements à façade en pierre, contenant 6 logements, faisant face au parc Logan. Eau froide et eau chaude à tous les étages; gaz, etc., hangars et écuries.

RUE ST-DENIS

Maison à deux côtés de 25x40 sur un lot de 30 pieds sur la meilleure partie de la rue; en bon état et bien louée. Prix \$7,000.

RUE ST-HIPPOLYTE

Petite propriété lambrissée en brique sur fondation en pierre; en bon ordre et bien oué. Prix \$2 000.

RUE ST-LAURENT

Block de bâtisses sur un lot de 71x84 avec l'usage d'un passage jusqu'à la rue St-Dominique; comprenant un magasin en brique avec logement audessus, deux côtés de amaisons en brique et une maison en bois loyer annuel dépassant \$900 doit sûrement augmenter de valeur.

RUE CHAUSSÉE

Un terrain de 40x100. Prix \$500 seulement.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE
Agent d'Immeubles et
Encanteurs d'Immeubles
181 rue St. Jacques.

EMPLOYEZ LA

LOTION PERSIENNE

POUR blanchir le TEINT, lui rendre ou conserver sa couleur de rose, faire disparaître les ROUSSEURS, le MASQUE et autres taches de la PEAU.

Chez tous les PHARMACIENS

Prix : 50 cts.

PRENEZ GARDE AUX IMITATIONS

Annoncez dans le PRIX COURANT pour acheter ou vendre vos propriétés

A Vendre

\$3,000.—Un lot vacant de 25 x 107 sur la rue Sherbrooke, près de la rue St-Denis, seulement \$327 comptant, la balance à intérêt au taux de 4 o/o.

\$7,200.—2 maisons en pierre et brique sur la rue Sanguinet entre les rues Craig et Vitre.

\$6,500.—Une maison en pierre sur le bas de la rue St-Denis.

\$16,000.—Un pâté de maisons en brique solide sur la rue Quesnel, louée \$1,680.

\$6,000.—3 maisons formant l'encoignure des rues Rivard et Montréal. Terrain 80 pieds carrés.

2 belles résidences d'été à St-Vincent de Paul, une à l'île Perrot, une à Beauharnois, et une à Lachine.

GUIMOND BROSSEAU

AGENTS D'IMMEUBLES ET EVALUATEURS

1562 Rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

Desmarteau & Larivé

Courtage General

No 1598 Rue Notre-Dame, Montréal

ENTRÉES EN DOUANES, RECLAMATIONS DE FRETS, ASSURANCES.

Agences de Manufactures Canadiennes et Etrangères

Avances sur consignations! Seuls représentants au Canada de la Savonnerie Continentale de Paris et de Bates Manufacturing Co. Halifax N.S. CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

LA LOTERIE DE LA PROVINCE de QUEBEC

DEUX TIRAGES PAR MOIS

Les Tirages ont lieu le PREMIER MERCREDI et le TROISIEME MERCREDI de chaque mois.

Valeur des Lots, \$52,740

Tous les Lots sont tirés à chaque Tirage

Prochain Tirage, le 25 Oct. 1892

Rappelez-vous que le Gros Lot est de

15,000 PIASTRES

BILLET DO \$1.00 25 CTS.

Pour \$1, l'on peut gagner.....\$15,000
Pour \$1, l'on peut gagner..... 5,000
Pour \$1, l'on peut gagner..... 2,500
Pour \$1, l'on peut gagner..... 1,250

Il y a aussi un grand nombre de lots de \$5, \$10, \$15, \$25, \$50, \$250 et \$500, au total de \$28,990.

N'oubliez pas que votre billet, gagnant un lot quelconque parmi les lots tirés un par un, peut aussi gagner un des lots approximatifs de \$25, \$10 et \$10, et avoir droit en outre à un lot de \$5, s'il se termine par les deux derniers chiffres de l'un des deux premiers gros lots.

LE GERANT
S. E. LEFEBVRE,
82, rue St-Jacques, Mont

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria; Quand elle fut enfant, elle en voulut encore; Quand elle devint plus grande, elle disait: Je l'adore! Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.

PICAULT & CONTANT

PHARMACIENS et CHIMISTES
No 1475 Rue Notre-Dame, Montréal
Manufacturiers et Marchands
en Gros
d'Essences culinaires, Huiles à cheveux,
Parfumeries, Vernis à chaussures,
Lessive en caisses, Caustique
en canistres, Huile d'Olive en bouteilles,
Huile de Castor, etc., etc.
Prix modérés et commandes exécutées avec diligence

H. A. MILLER

Peintres de Maisons, d'Enseignes
et de Rideaux

Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier,
Imitateur, Blanchisseur, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

Résidence, 95 rue Jacques Cartier.

MAGNIFIQUES

Bureaux à Louer

— DANS —

Les Bâtisses de L'ETENDARD avec toutes
améliorations modernes.
S'adresser au

DE LETENDARD

Alphonse LaBadie

15, rue St-Lambert

MONTREAL

Agent d'Immeubles,

Assurance,

Prêts et Collections.

Attention particulière donnée à l'admini-
stration de succession, la location de
maisons et la collection des loyers.

Téléphone Fédéral, 885. B. B. P. 1036.
Avec MM. LaBadie & LaBadie, Notaires.

Annoncez dans LE PRIX COU-
RANT," pour vendre vos proprié-
tés

Scientific American
Agency for

PATENTS

CAVEATS,
TRADE MARKS,
DESIGN PATENTS
COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to
MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America.
Every patent taken out by us is brought before
the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the
world. Splendidly illustrated. No intelligent
man should be without it. Weekly, \$3.00 a
year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO.,
PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

E. R. Gareau

AGENT D'IMMEUBLES ET
PRETS D'ARGENT

1586 1/2 Rue NOTRE-DAME

Vis-à-vis le Palais de Justice.

OFFRE EN VENTE propriétés
de ville et de campagne.

A LOUER, magasins et maisons
privées.

PRETS D'ARGENT sur première
hypothèque à 5 o/o.

LOCATION de MAISONS, atten-
tion particulière donnée à cette
branche.

Téléphone Bell 2940,

A VENDRE

Une propriété, No. 235 rue Pan-
taléon, quartier St Jean-Baptiste
maison en bois et brique, neuves, à
4 logements; terrain 54 x 90.

s'adresser à G. ST-PIERRE,
Epicier, 15 St-Louis,
Montréal

T. FRENETTE

MANUFACTURIER

COFFRES-FORTS

PORTES de VOUTES

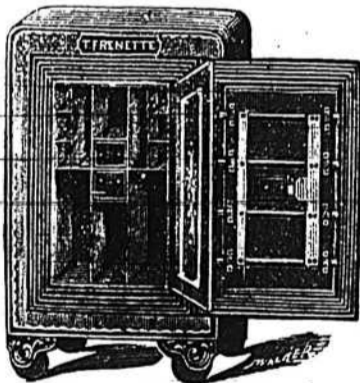
Fournaises pour plâtriers, Grillage
et Serrurier.

372—RUE CRAIG—372

MONTREAL

Entre les rues Sanguinet et St-Denis

Ouvrages en fer et Réparations faites avec soin et à Prix Modérés.



NOUVELLE DECOUVERTE PAR ACCIDENT. En ta-
chant un composé chimique une partie de ce composé est
tombée sur la main du chimiste qui, après s'être lavé, a décou-
vert que le poil était complètement disparu. Nous avons immé-
diatement mis cette merveilleuse préparation sur le marché et
la demande est maintenant si grande que nous l'offrons dans le
monde entier sous le nom de **QUEEN'S ANTI-HAIRINE**.
Cette préparation est tout à fait inoffensive et si simple qu'un
enfant peut s'en servir. Relevez le poil et appliquez le mélange
pendant quelques minutes et le poil disparaît d'une façon ma-
gique sans causer la moindre douleur et sans causer la moindre
tort sur le moment ou après. Cette préparation diffère de toutes
celles en usage jusqu'à présent pour les mêmes fins. Des mil-
liers de **DAMES** qui étaient ennuyées de poils sur la figure, le
cou et les bras témoignent de ses mérites. Les **MESSEIERS**
qui n'aiment pas à avoir de la barbe ou du poil au cou devraient
se servir de la **QUEEN'S ANTI-HAIRINE** qui met de côté la

nécessité de se raser, en empêchant pour toujours la croissance du poil. Prix de la "Queen's
Anti-Hairine" \$1 la bouteille, envoyée franco par la poste en boîte de sûreté. Ces boîtes sont
scellées de manière à éviter l'observation du public. Envoyez le montant en argent ou en
timbres avec l'adresse écrite lisiblement. La correspondance est strictement confidentielle.
Chaque mot que contient cette annonce est honnête et vrai. Adressez **QUEEN CHEMICAL
CO., 174 Race street, Cincinnati, Ohio.** Vous pouvez enregistrer votre lettre à n'importe
quel bureau de poste afin de vous en assurer la livraison. Nous paierons \$500 pour chaque
cas d'insuccès de cette préparation ou pour la moindre injure qu'elle ait causée à une personne
qui en a acheté. Chaque bouteille garantie.

SPECIAL. Aux dames qui répandent ou qui vendent 25 bouteilles de Queen's Anti-
Hairine nous donnerons une robe de soie, 15 verges de la meilleure soie. Bouteille grandeur
extra et échantillons de soie à votre choix, envoyés sur commande. Salaire ou commission
aux agents.

Nous avons essayé la Queen's Anti-Hairine et nous déclarons qu'elle possède toutes
les qualités ci-dessus. **LYTLE SAFE & LOCK Co., EDWIN ALDIN ET Cie. JNO. D.
PARK & SONS, Agents en gros, Cincinnati, O.**

MAISON

Laurent, Laforce & Bourdeau

(FONDEE EN 1860)

No. 1637 RUE NOTRE-DAME

Téléphone Bell, 1297

MONTREAL

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS



HARDMAN, de New-York.

MARSHALL & WENDELL,

d'Albany, N.-Y.

IVERS & POND, de Boston.

ET DES MEILLEURS

Pianos et Orgues

FABRIQUÉS AU CANADA.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instrument
qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée
pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance
limitée dont elle a toujours joui.

REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et tou-
ours en mains PIANOS D'OCCASION

The Canada Sugar Refining Company
(LIMITED), MONTREAL

Offre en vente toutes sortes de Sucres raffinés et Sirops de la marque bien connue

— DE —



CERTIFICATS DE FORCE ET DE PURETÉ

BUREAU DE L'ANALYSTE PUBLIC
MONTREAL, 9 sept. 1887.

A "The Canada Sugar Refining Co'y.",
Montréal.

MESSEIERS. — J'ai personnellement pris des
échantillons d'un stock considérable de votre
sucre granulé, marque "REDPATH", et les ai
examinés avec soin au polariscopes. J'ai trouvé
que ces échantillons atteignaient d'aussi près la
pureté absolue qu'on peut y atteindre par aucun
procédé de raffinage.
L'épreuve au polariscopes, hier, a donné 99.90
p.c. de pur sucre de canne, ce que l'on peut con-
sidérer dans le commerce comme du SUCRE
ABSOLUMENT PUR.

JOHN BAKER EDWARDS,
Ph. D., D.C.L., F.C.S.,
Analyste public pour le District de Montréal,
et Professeur de Chimie.

LABORATOIRE DE CHIMIE!

FACULTÉ DE MÉDECINE UNIVERSITÉ MCGILL
MONTREAL, 9 sept. 1887

A "The Canada Sugar Refining Co'y.",
Montréal.

MESSEIERS. — J'ai pris et examiné un échan-
tillon de votre sucre "EXTRA GRANULÉ"
et je trouve qu'il contient 99.88 p.c. de sucre pur.
C'est, de fait, le meilleur et le plus pur que l'on
puisse manufacturer.

Votre dévoué

G. P. GIRDWOOD

"L'IMPERIALE"

DE LONDRES

Compagnie d'Assurance contre le Feu

FONDÉE EN 1803

ACTIF : AU-DESSUS DE \$9,000,000.

Bureau principal pour le Canada et Bureau pour Montreal :

Dans le splendide Edifice de la Compagnie, sur la PLACE d'ARMES

EN FACE DE L'EGLISE NOTRE-DAME

E. D. LACY, Gérant-résident



CH. JOBIT & CO.

COGNAC.

Fournisseurs de la Chambre et du Sénat à Ottawa, en 1891

Montréal, 22 mars 1892.

Je, soussigné, N. Fafard, M. D., professeur de chimie à l'Université Laval à Montréal, certifie avoir fait l'examen d'un échantillon de Cognac à moi livré le 5 du mois courant par M. A. E. Mallette, successeur de H. Bernard, et portant l'étiquette Cognac "Ch. Jobit & Co."

Ce Cognac est exempt de toute falsification.

Il possède un bouquet spécial très agréable; sa saveur est délicieuse. Comme stimulant et aliment d'épargne, il peut être recommandé aux malades avec avantage,

(Signé), N. FAFARD M. D.

RHUM ST-GEORGES

Le seul qui ait obtenu une médaille d'or à l'Exposition Universelle de Paris, en 1889.

Cet excellent Rhum, produit des meilleures habitations de l'île Grenade, se recommande par sa VIEILLESSE, son PARFUM, et sa PURETE D'ORIGINE.

DEMANDEZ-LES A VOTRE FOURNISSEUR.

VENDUS PAR TOUS LES EPICIERIS DE GROS ET MARCHANDS DE VINS ET LIQUEURS.

A. E. MALLETTTE,

309 Rue St-Paul, Montreal,

AGENT POUR LE CANADA.

